



Agence  
nouvelle des  
**solidarités  
actives**

# Évaluer, et après ?

---

**Renforcer les liens entre  
les évaluations d'expérimentations  
et les politiques sociales**



Ce rapport a été réalisé avec le soutien financier de Santé publique France.



**Ce document a été rédigé par Lila Dubreuil et Nelly Guisse de l'Agence Nouvelle des Solidarités actives (Ansa).**

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires de Santé Publique France, Pierre Arwidson et Laetitia Gouffé-Benadiba ainsi que les membres de notre groupe de travail pour la richesse de nos échanges, de leurs relectures et de leurs apports précieux lors de nos ateliers : Benjamin Leroux, Claire De Rocquigny, Diane Desprat et Zekya Ulmer (CNSA), Adam Baïz (Cour des Comptes), Axelle Charpentier (DEPP), Mariam Chammat, Camille Soule et Louis Gleyo (DITP), Myriam Arsalane et Alexandre Cobigo (Inca), Lou Aisenberg et Adrien Palwick (J-PAL), Anne Revillard et Andreana Khristova (LIEPP), Cécile Campy-Bianco (Réseau Groupement de Créateurs).

Nous adressons également nos sincères remerciements aux personnes rencontrées lors de nos entretiens de cadrage : Claire Zaniso et Rita Abdel Sater (AFD), Malika Kacimi (INJEP), Laure Litvine (Insight Team France), Agathe Devaux-Spatarakis (Quadrant Conseil), Clément Lacouette-Fougère (Sciences Po), et lors de notre phase d'études de cas : Pascale Estecahandy (DIHAL) et Aurélie Tinland (Équipe Recherche, CHU Marseille) pour le Chez soi d'abord, Philippe Korda (Énergie Jeunes) et Coralie Chevallier (Équipe recherche, PSL-ENS) pour Énergie Jeunes, Emmanuelle Bara (HAS), Coline Terroba (HAS) et Mariam Chammat (DITP) pour l'expérimentation du repérage des victimes de violences conjugales par les médecins généralistes, Jean-Benoît Dujol (DGCS, anciennement DIJ / DJEPVA), Cécile Campy-Bianco (Réseau Groupement de Créateurs), et Antoine Dulin (Réseau Groupement de créateur, COJ).

Enfin, merci à l'ensemble des collègues de l'Ansa pour leurs précieuses contributions et en particulier Anaïs Clergeau pour le cadrage du projet, Emmanuel Laurent et Claire d'Hennezel pour leurs relectures.



# Sommaire

<b>SYNTHÈSE</b>	<b>4</b>
<b>PRÉCONISATIONS</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 1</b>	
<b>COMMENT PENSER UNE MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION MIEUX ADAPTÉE À LA PRISE DE DÉCISION ?</b>	<b>13</b>
Les méthodes mixtes : comprendre les chiffres	14
L'hétérogénéité des impacts : cibler le projet au plus près des publics	16
L'analyse des coûts : opérationnaliser l'évaluation et rendre possible la comparaison	17
L'anticipation de l'essaiage : tester dans des contextes variés	18
<b>PARTIE 2</b>	
<b>COMMENT RENFORCER LA CONTINUITÉ DE L'EXPÉRIMENTATION VERS L'UTILISATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION ?</b>	<b>20</b>
Identifier et prioriser les objectifs que le porteur de projet veut atteindre grâce à l'expérimentation dans une approche participative et multi-partenariale	24
Diagnostiquer les capacités techniques, financières et institutionnelles des expérimentateurs	28
Appréhender les temporalités et les priorités des différents acteurs pendant l'expérimentation et ancrer une culture de la recherche	30
Dégager les principaux enseignements de l'évaluation et penser un remaniement, une adaptation ou un essaiage du projet	34
<b>PARTIE 3</b>	
<b>COMMENT COMPILER ET RENDRE ACCESSIBLES AU BON MOMENT LES ENSEIGNEMENTS DES ÉVALUATIONS ?</b>	<b>36</b>
Quelle forme doivent prendre les recommandations pour faciliter la prise de décision ?	37
Freins et leviers de la prise en compte des enseignements de l'évaluation dans la décision et l'élaboration de politiques publiques ?	40
Quel équilibre entre diffusion et appropriation ?	43
Comment penser la centralisation des données pour impacter les politiques publiques à l'aune de l'ensemble des évaluations sur un champ donné ?	45
<b>POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LES TRAVAUX DE L'ANSA</b>	<b>52</b>
<b>GRILLE D'ANALYSE À RÉALISER EN AMONT DU LANCEMENT DE SON EXPÉRIMENTATION</b>	<b>55</b>
<b>PRÉSENTATION DES QUATRES CAS D'ÉTUDE</b>	<b>59</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>67</b>

# Synthèse

Le constat de la faiblesse de l'utilisation des conclusions des évaluations dans la prise de décision politique est un enjeu central dans la conception des expérimentations et plus largement du lien entre recherche et politiques publiques. L'Ansa, en collaboration avec Santé Publique France, et un groupe de réflexion réunissant chercheurs et institutionnels (voir liste en annexe du rapport) a souhaité, au travers de ce document, se pencher sur les facteurs qui contraignent ou favorisent la prise en compte des enseignements des évaluations d'expérimentations dans la décision publique. Cette analyse s'intéresse à toutes les étapes d'une expérimentation sociale : sa conception, son déroulé, la phase opérationnelle qui suit l'expérimentation pour penser ses ajustements, sa pérennisation, son essaimage ou encore sa généralisation. Le guide pose les constats et propose des pistes de réponse aux trois questions suivantes.

---

## 1. Comment penser une méthodologie d'évaluation qui soit mieux adaptée à la prise de décision ?

Pour être adaptée aux besoins des décideurs et permettre le choix politique de la généralisation, les résultats doivent pouvoir donner une vue d'ensemble des solutions qui pourraient répondre à leurs problématiques et des conditions de mise en œuvre de ces interventions. Il est alors nécessaire de développer :

- Des méthodes qualitatives pour détailler le protocole mis en œuvre et les conditions de déploiement
- Une étude des coûts pour renforcer l'opérationnalité de la décision et permettre la comparaison avec d'autres expérimentations et programmes déployés
- Un détail de l'hétérogénéité des impacts afin d'affiner au mieux les publics cibles et de faciliter la lutte contre les inégalités
- Une anticipation des conditions de réussite d'un essaimage pour penser progressivement une généralisation sur des territoires variés

---

## 2. Comment l'expérimentation peut s'intégrer dans un cycle d'apprentissage global en faveur d'une meilleure coordination du trio d'acteurs (financeur, porteur de projet, évaluateur) ?

Afin de réconcilier les différences de temporalité, de culture et de priorité entre le trio d'acteurs, et surtout pour systématiser la prise en compte des enseignements de l'évaluation dans la continuité de l'expérimentation de façon moins hasardeuse qu'une « tâche d'huile » ou que via le relai d'une personnalité, il est nécessaire d'envisager un cycle d'apprentissage global, pensé en associant les professionnels chargés de la mise en œuvre de l'intervention évaluée à chaque étape. Cela suppose de :

- Construire l'expérimentation en s'appuyant sur les enseignements de la recherche pour apporter des éléments de réponse nouveaux et complémentaires à la connaissance existante.
- Analyser le potentiel d'acceptabilité sociale du projet, en tenant compte du contexte politique et social dans lequel s'inscrit le projet, non pas pour conditionner le déploiement de l'expérimentation mais pour anticiper les potentiels facteurs pouvant contraindre la prise en compte des enseignements de la recherche dans la prise de décision.
- Construire collégalement les questions auxquelles l'évaluation doit répondre, en associant l'ensemble des parties prenantes, y compris celles qui seront impliquées dans un potentiel essaimage.
- Diagnostiquer les capacités techniques, institutionnelles et financières des parties prenantes à intégrer les enseignements de l'évaluation dans l'action publique.
- Dédier des ressources humaines à une coordination qui intègre pleinement la dimension expérimentale du projet.
- Synchroniser les temporalités du trio d'acteur (porteur, évaluateur, décideur), avec un calendrier de partage des enseignements en cours de recherche qui ne vienne pas compromettre la rigueur scientifique ou le déroulement de l'expérimentation.
- Formaliser et financer le temps de l'après évaluation : anticiper les moyens nécessaires à la réflexion concernant les suites à donner au vu des résultats de l'évaluation, ainsi que les moyens pour conduire les éventuelles étapes d'essaimage, de généralisation ou d'ajustement du projet.

---

### **3. Comment capitaliser sur les enseignements des expérimentations pour les rendre disponibles et utiles à la conception des politiques publiques dans le secteur social ?**

Pour la bonne prise en compte des enseignements des travaux scientifiques, l'après évaluation doit intégrer un travail d'élaboration de recommandations ainsi qu'un travail visant la diffusion et l'appropriation des résultats et conclusions. Certains chercheurs souhaitent s'impliquer dans l'écriture et le portage politique de recommandations, d'autres préfèrent adopter une posture plus neutre et éventuellement laisser le temps d'après évaluation à d'autres métiers de médiation scientifique.

Plusieurs freins et leviers ont été identifiés dans la diffusion des évaluations auprès des acteurs publics. Premièrement, ces derniers ont peu de temps à dédier à la lecture mais aussi à la recherche de sources pertinentes : les évaluations doivent donc être présentées sous une forme synthétique, facilement appropriable dans une accessibilité renforcée. Les élus et décideurs publics doivent également être formés aux différents niveaux de preuve et à la prise en compte de la connaissance scientifique dans la décision publique. Plus largement, dans une démarche de démocratisation et de détachement de l'agenda politique, les évaluations gagnent à être publiques et diffusées auprès d'un public large grâce à des partenariats presse, des publications dans des revues non spécialisées. Il est également primordial d'envisager une stratégie d'appropriation en parallèle de la simple diffusion des résultats : si la diffusion permet de toucher un public large par la publication des résultats, l'appropriation, plus chronophage, permet un engagement plus fort des acteurs visés qui sont directement impliqués dans des événements, des ateliers, des formations visant une future utilisation des connaissances.

Au-delà de l'appropriation des enseignements de la recherche et de la prise en compte des recommandations dans la suite à donner au projet évalué, l'enjeu est de permettre la diffusion et l'appropriation des connaissances par d'autres acteurs que ceux directement impliqués dans l'expérimentation. La création d'instances nationales (indépendantes) chargées de capitaliser les enseignements des expérimentations semble un modèle prometteur, à l'instar des « What Works Center » en Grande-Bretagne, de la base de travaux en santé réalisée par Santé Publique France, ou de celle en construction à la Cour des Comptes. La création de ces outils de centralisation des enseignements issus des expérimentations et/ou travaux de recherche, et le travail qui y est associé de centralisation, de compilation, de classement en niveaux de preuves et éventuellement de vulgarisation permet aux décideurs publics d'avoir un accès simplifié aux conclusions des expérimentations et des évaluations et ainsi de prendre les décisions les plus éclairées.

# Préconisations

**1 Privilégier des méthodologies hybrides et complémentaires** avec une revue de la littérature s'appuyant sur des approches qualitatives et quantitatives, comprenant des mesures d'impact, ainsi qu'une diversité de sites et de scénarios testés. L'étude doit également détailler le protocole mis en œuvre, les conditions de déploiement de l'intervention (distinguer les ingrédients clés à maintenir en cas de déploiement, des marges d'adaptations liées au contexte), les conditions d'acceptabilité sociale et politique, une étude de son coût, des coûts inattendus (analyse des risques) et des coûts évités en cas de déploiement à large échelle.

**2 Co-construire la théorie du changement et l'ensemble des questions de recherche en impliquant aux côtés des chercheurs, les décideurs publics, les acteurs de terrain, les personnes concernées et plus largement les citoyens. Tenir compte des enjeux et des questions de l'ensemble des parties prenantes,** pour s'assurer de l'utilité et de la prise en compte des enseignements de l'évaluation : questions visant un objectif de connaissance, enjeux opérationnels des porteurs et financeurs, éléments indispensables à la définition de la stratégie d'essaimage. Ce temps de co-construction doit être inclus dans les financements et dans le cahier des charges, il doit pouvoir s'appuyer sur un comité de pilotage associant des représentants de l'ensemble des parties prenantes.

**3 Anticiper dès la construction l'ensemble des freins internes à l'expérimentation** (diagnostic des capacités du trio d'acteurs), **le potentiel d'acceptabilité sociale et politique** du projet (analyse du contexte et des appuis potentiels en cas de résultats positifs), le coût d'une généralisation et les alternatives à considérer en cas de résultats négatifs.

**4 Dédier des moyens humains et financiers importants à la coordination de l'expérimentation** pour réconcilier les temporalités des différents acteurs, constituer un comité de pilotage associant les décideurs de tous les champs d'action concernés par l'intervention, élaborer un calendrier de partage des résultats de l'expérimentation en pensant des canaux de transmission pertinents des enseignements, chemin faisant et de manière itérative.

**5 Former à la mobilisation de la recherche (les décideurs et les porteurs). Développer des modalités de sensibilisation et de formation, initiale et continue, formelles et informelles des décideurs publics à l'évaluation afin de renforcer leur culture de la recherche** et d'affiner leur appréhension des enjeux des expérimentations : à qui s'adresser ? comment financer ? quelles méthodes pourraient répondre à leurs questionnements ? quels sont les atouts et limites des différentes approches ? que peut-on attendre de chaque méthode ? comment lire les différents niveaux de preuve ?

- 6** **Établir des recommandations précises et opérationnelles** pour distinguer les éléments les plus importants de la réussite du dispositif expérimenté et éviter des recommandations trop larges et trop vagues.
- 7** **Proposer systématiquement pour la diffusion des résultats des formats synthésés** en 4 pages qui recourent des critères communs (enseignements de l'évaluation, conditions de mise en œuvre de l'intervention, niveaux de preuve, coûts et coûts évités, points de vigilance à l'essaimage ...). **Développer des modèles de diffusion complémentaires** : infographies, vidéos, média grand public...
- 8** **Inclure dans les appels à projets un temps obligatoire et financé de diffusion, d'appropriation des résultats par l'ensemble des acteurs impliqués, et d'appui par les évaluateurs aux suites à envisager pour le dispositif (adaptation, essaimage, généralisation).**
- 9** **Développer des professions de médiation scientifique pour assurer le rôle de vulgarisation des résultats de l'évaluation et pour porter politiquement les recommandations. Soutenir et renforcer les acteurs qui sont à l'interface entre la recherche et la décision** (what works centres) et organiser leur outillage et coordination.
- 10** **Penser une institutionnalisation publique et une centralisation du processus d'élaboration et d'utilisation de la recherche et des données probantes.** Différentes formes sont possibles : au sein de l'administration publique (postes dédiés, contrats post-doctorants, administrations dédiées...), par le biais de laboratoires de recherche ou de groupe de chercheurs indépendants affiliés.



# Introduction

L'évaluation est un moyen et non une fin, elle doit avoir une utilité pour les acteurs qui la sollicitent et doit nécessairement s'inscrire dans un processus décisionnel (aider à choisir l'option A ou B), opérationnel (améliorer une prestation) et théorique (acquérir de la connaissance sur un sujet). Dans la même logique, « l'expérimentation n'est pas une politique publique, elle n'est qu'un outil des politiques publiques, un instrument au service de l'innovation. »<sup>1</sup>

Dans son premier rapport en 2011, le conseil scientifique du Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)<sup>2</sup> estimait que le bilan de son action « se jugerait notamment à sa capacité à inspirer les décisions publiques ». L'article « L'expérimentation sociale aléatoire en France en trois questions », de Bernard Gomel et Evelyne Serverin, cite Le Guide méthodologique pour l'évaluation des expérimentations sociales, édité en 2009 par le FEJ à destination des porteurs de projets<sup>3</sup> : « C'est une innovation de politique sociale initiée dans un premier temps à petite échelle, compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets et mise en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les résultats, dans l'optique d'une généralisation si ces résultats s'avèrent probants<sup>4</sup> ». La nouvelle version de ce guide nuance cette vocation de généralisation : « Si la notion de généralisation est souvent présentée comme un des enjeux de l'expérimentation ce n'est pas toujours le cas (...) Que les expérimentations posent ou non d'emblée la question de la généralisation, elles visent toutes à produire de la connaissance sur une base scientifique »<sup>5</sup>. On retrouve également cette perspective dans l'annexe des Projets Annuels de Performances (Annexe au projet de loi de finances pour 2013) de la mission Sport, jeunesse et vie associative<sup>6</sup> : il y est mentionné que « l'évaluation externe et scientifique de ces projets, si possible contrôlée, fait partie intégrante des conditions de sélection des projets financés ». Et lorsqu'une évaluation est mobilisée, il « s'agit désormais d'apporter

<sup>1</sup> Conseil d'Etat. (2019). Améliorer et développer les expérimentations pour des politiques publiques plus efficaces et innovantes. Dans Conseil D'Etat. <https://www.conseil-etat.fr/actualites/ameliorer-et-developper-les-experimentations-pour-des-politiques-publiques-plus-efficaces-et-innovantes>

<sup>2</sup> Créé par la loi n°2008-1249, le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) a pour mission le financement de projets expérimentaux pour des actions innovantes sur les thématiques de la jeunesse, de l'insertion et de l'engagement. (Le « laboratoire de politiques publiques », ça vous parle ? | Politiques Sociales ([caissesdesdepots.fr](https://caissesdesdepots.fr))). Le FEJ porte depuis sa création une exigence méthodologique forte sur les méthodologies d'évaluation et a largement contribué à l'introduction de la méthode randomisée dans l'évaluation des politiques sociales en France. Le FEJ est sous la tutelle de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'éducation Populaire).

<sup>3</sup> FEJ (2009), Guide méthodologique pour l'évaluation des expérimentations sociales à l'intention des porteurs de projets, 2009

<sup>4</sup> Gomel, B., & Serverin, É. (2013). L'expérimentation sociale aléatoire en France en trois questions. Travail et emploi. Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2013-3-page-57.htm>

<sup>5</sup> FEJ (2019) , Kerivel A., Guide méthodologique relatif aux évaluations du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (2019)

<sup>6</sup> Mission ministérielle Projets annuels de performances annexe au projet de loi de finances pour 2023 : sport, jeunesse et vie associative. (2013). Dans [budget.gouv.fr](https://www.budget.gouv.fr). [https://www.budget.gouv.fr/sites/performance\\_publicque/files/farandole/ressources/2013/pap/pdf/PAP2013\\_BG\\_Sport\\_jeunesse\\_vie\\_associative.pdf](https://www.budget.gouv.fr/sites/performance_publicque/files/farandole/ressources/2013/pap/pdf/PAP2013_BG_Sport_jeunesse_vie_associative.pdf)

des « éléments de réflexion », un soutien scientifique à des dispositifs innovants et non plus d'assurer une portée démonstrative forte », levier de l'action politique locale et nationale<sup>7</sup>.

Le rapport « Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse : dix ans au service de l'innovation sociale en faveur des jeunes » cite d'ailleurs peu de cas de généralisations et de changements radicaux de l'action publique à la suite d'expérimentations et ne mentionne pas leur proportion par rapport au nombre total des expérimentations. Le FEJ classe sa typologie de l'essaimage appliquée selon des critères assez vastes, sans distinguer la diffusion par duplication (ou déploiement géographique du dispositif), de la diffusion par mise à disposition des connaissances<sup>8</sup>. Que l'influence des conclusions de l'expérimentation permette un essaimage direct ou une diffusion plus large des résultats à d'autres décideurs, après 20 ans de développement de ces expérimentations, peu de résultats des évaluations semblent avoir été utilisés dans la décision publique.

A titre d'exemple, sur les 15 expérimentations étudiées par Agathe Devaux-Spatarakis<sup>9</sup>, on observe dans seulement deux cas des décisions publiques allant dans le sens de l'évaluation. Et ces deux cas relèvent de situations où les porteurs de projets étaient eux-mêmes en position d'être décisionnaires de la pérennisation. L'analyse d'Adam Baïz pour France Stratégie montre que les travaux académiques sur l'impact des politiques publiques (qui ne sont pas toutes des expérimentations avec évaluation aléatoire) restent peu cités explicitement dans la décision publique. Son analyse part d'un échantillon de 227 évaluations et leurs citations (par les décideurs publics, les administrations publiques, les chercheurs, les médias) sur la période 2008-2020. Les évaluations sont citées en immense majorité par des chercheurs (94%) et 60 évaluations de l'échantillon n'ont jamais été citées par des acteurs publics. On observe cependant une forte hausse de citations sur la période : chaque évaluation disponible est citée 3,9 fois en 2012 et 7,4 fois en 2020. Du côté des acteurs non académiques (acteurs publics, médias) ce nombre est certes multiplié par 3,6, mais plafonne à 0,4 citation par évaluation disponible. Si les évaluations reposant sur une méthode d'expérimentation aléatoire sont rares (16 évaluations sur les 227), elles sont davantage sollicitées, étant presque 3 fois plus citées que les autres. Cette différence joue surtout du côté des acteurs académiques. Du côté des autres acteurs, chaque évaluation par assignation aléatoire est citée 2,6 fois contre 2,3 fois pour les autres évaluations<sup>10</sup>.

<sup>7</sup> Gomel, B., & Serverin, É. (s. d.). L'expérimentation sociale aléatoire en France en trois questions. Cairn. info. <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2013-3-page-57.htm>

<sup>8</sup> Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, Cambon-Fallières, M., Kacimi, M., & Kerivel, A. (2019). Le fonds d'expérimentation pour la jeunesse : dix ans au service de l'innovation sociale en faveur des jeunes. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/02/Livreparticipatif10ansduFEJ.pdf>

<sup>9</sup> Devaux-Spatarakis, A. (2014). La méthode expérimentale par assignation aléatoire : un instrument de recombinaison de l'interaction entre sciences sociales et action publique en France ? [Thèse, Université de Bordeaux]. <https://theses.hal.science/tel-01234599/document>

<sup>10</sup> France Stratégie, Baïz, A. (2022). Quelles évaluations des politiques publiques pour quelles utilisations ? [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-bilan\\_des\\_epp-juin\\_2.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-bilan_des_epp-juin_2.pdf)

## LES CONSTATS À L'ORIGINE DE CE GUIDE

*Malgré une méthode prometteuse et assez engageante pour les décideurs publics compte tenu des moyens nécessaires à sa mise en œuvre, on assiste à un double constat :*

- *On dénombre peu de cas où les conclusions d'expérimentations ont eu une portée performative dans l'action publique, et où l'essaimage du dispositif s'est posé comme une étape logique suivant l'expérimentation dans le cas de résultats positifs.*
- *La dimension évaluative de l'expérimentation semble de plus en plus avoir pour vocation principale d'« apporter des éléments de réflexions » et de diffuser des connaissances, sans que l'on puisse en apprécier les effets directs dans la décision publique.*

La suite donnée à une évaluation est souvent pensée comme un « effet tache d'huile », une « infusion » progressive des enseignements dans la politique et le droit commun. L'absence de méthodologie rigoureuse pour cette étape – au contraire de la phase d'évaluation – implique que la suite dépend pour beaucoup des individus, de leur capacité à communiquer, convaincre, chercher des financements et surtout à porter politiquement le projet.

L'Ansa, en collaboration avec Santé Publique France, a souhaité, au travers de ce document, se pencher sur l'étape opérationnelle qui suit la phase d'évaluation, en étudiant les raisons qui contraignent ou au contraire favorisent l'utilisation des enseignements des évaluations dans la suite à donner à l'expérimentation : ses ajustements, sa pérennisation, son essaimage ou encore sa généralisation.

Ce rapport s'intéresse aux évaluations d'expérimentations randomisées dans le champ des politiques sociales et de santé publique. Toutefois, les enseignements et recommandations de ce guide sont généralisables pour la plupart à l'ensemble des travaux d'étude et de recherche et leur prise en compte dans la conception des politiques publiques quel que soit le domaine.

Ce travail vise à apporter des éléments nouveaux et complémentaires aux guides précédemment réalisés par l'Ansa, en proposant de retracer l'« histoire » de quatre programmes ayant fait l'objet d'évaluations randomisées afin de comprendre ce qui, dès la conception du protocole méthodologique jusqu'à la diffusion des enseignements, a permis de favoriser ou de freiner la capacité transformative des évaluations dans les politiques publiques.

Le guide pose les constats et propose des pistes de réponse aux trois questions suivantes :

- 1** Comment penser une méthodologie d'évaluation qui soit mieux adaptée à la prise de décision ? Comment identifier et répondre à l'ensemble des questions auxquelles l'évaluation doit s'adresser pour outiller les décideurs de l'action publique ?
- 2** Comment l'expérimentation, en prenant place dans un cycle d'apprentissage global, permet de lever les freins à la prise en compte des résultats des évaluations par le trio d'acteurs (financeur, porteur de projet, évaluateur) ?
- 3** Comment capitaliser les enseignements des expérimentations pour les rendre disponibles et utiles à la conception des politiques publiques du secteur social ?

La réalisation de ce guide a mobilisé un panel d'experts constitués depuis 2014 autour du groupe des What Works France, et au sein duquel sont représentés des chercheurs et des acteurs institutionnels qui œuvrent dans le champ des politiques sociales et des politiques de santé publique. Une première phase de cadrage a été menée à l'automne 2023, avec la réalisation de 12 entretiens visant à partager le constat de départ posé par l'Ansa, à l'approfondir, ainsi qu'à explorer les premières pistes de compréhension au travers de l'analyse des freins et leviers à l'intégration des évaluations dans la décision publique.

L'Ansa a ensuite souhaité s'appuyer sur l'analyse de 4 cas d'évaluation menés depuis 2009 dans des domaines d'action publique diversifiés : le logement avec le chez soi d'abord ; l'insertion sociale et professionnelle avec l'accompagnement des Groupements de créateurs ; la santé avec une action de repérage des victimes de violence conjugale via les médecins généralistes ; l'éducation enfin, avec le projet « Ma réussite au collège » mené par Énergie jeunes. Pour chacune des études de cas, une analyse documentaire a été menée ainsi que des entretiens avec les porteurs du projet évalué, les décideurs publics, ainsi que les chercheurs et évaluateurs impliqués. En février 2024, un atelier de travail réunissant le groupe What Works France ainsi que les acteurs impliqués dans les expérimentations étudiées a permis d'élaborer des recommandations.

# Partie 1

## Comment penser une méthodologie d'évaluation mieux adaptée à la prise de décision ?

Les méthodes d'évaluations par assignation aléatoire sont considérées comme « le gold standard » pour une partie de la communauté scientifique, et comme « l'instrument d'une conception particulière de régulation et de rapport gouvernant / gouverné : l'evidence-based policy »<sup>11</sup>. Un effort important a été fait ces 20 dernières années pour évaluer avec ces méthodes des actions dans le secteur du social, avec pour objectif d'accompagner la décision publique par des travaux rigoureux sur l'impact. Leur développement a été extrêmement rapide tant au niveau national qu'international. Par exemple, à la Banque Mondiale, la méthode expérimentale avec assignation aléatoire était utilisée dans 30 % des évaluations totales achevées en 2014, et dans 80 % des évaluations en cours en 2014<sup>12</sup>. En France, alors que cette méthode n'avait jamais été mobilisée pour l'évaluation des politiques sociales avant 2005, elle a été affichée en 2009 comme la méthode à privilégier pour l'évaluation de projets innovants par le Haut-Commissariat à la Jeunesse lors de la mise en place du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Et 85 expérimentations ont été conduites par les ministères sociaux, dans le domaine de la santé (35), de l'emploi et de la formation professionnelle (35), et de l'aide sociale (15).<sup>13</sup>

Le protocole scientifique d'évaluation d'un dispositif d'expérimentation peut reposer sur plusieurs méthodes dont l'évaluation par assignation aléatoire (ou ECR pour essai contrôlé randomisé). Cette méthode permet d'évaluer les impacts d'un programme ou d'un dispositif sur un ensemble de personnes en sélectionnant de manière aléatoire un groupe de bénéficiaires (désigné comme groupe test ou groupe de traitement) et un groupe témoin de non bénéficiaires (dénommé le groupe de contrôle ou contre-factuel), aux caractéristiques identiques au premier<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> Devaux-Spatarakis, A. (2014). *La méthode expérimentale par assignation aléatoire : un instrument de recomposition de l'interaction entre sciences sociales et action publique en France ?* [Thèse, Université de Bordeaux]. <https://theses.hal.science/tel-01234599/document>

<sup>12</sup> AFD - Agence Française de Développement (2014). *Les évaluations d'impact dans le domaine du développement - Etat des lieux et nouveaux enjeux*. <https://www.afd.fr/fr/ressources/les-evaluations-dimpact-dans-le-domaine-du-developpement-etat-des-lieux-et-nouveaux-enjeux>

<sup>13</sup> Conseil d'Etat. (2019). *Améliorer et développer les expérimentations pour des politiques publiques plus efficaces et innovantes*. Dans Conseil D'État. <https://www.conseil-etat.fr/actualites/ameliorer-et-developper-les-experimentations-pour-des-politiques-publiques-plus-efficaces-et-innovantes>

<sup>14</sup> Jatteau, A. (2018). *Les évaluations par assignation aléatoire. Apports et limites. Idées économiques et sociales*, Edition Réseau Canopé. Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2018-3-page-34.htm?contenu=resume>

La comparaison des deux groupes une fois le programme appliqué permet de mesurer un écart et ainsi d'établir une causalité entre l'action et l'effet démontré.

Au-delà de cette causalité, cette première partie détaille les réponses nécessaires à la prise de décision, et donc les méthodes complémentaires à mobiliser pour favoriser l'utilisation des conclusions de l'expérimentation dans la sphère publique. Ces méthodes doivent être prévues dès la conception du protocole de recherche. Pour être adaptée aux besoins des décideurs, pour permettre le choix politique de la généralisation, les résultats doivent pouvoir donner une vue d'ensemble des solutions qui pourraient répondre aux problématiques et des interventions disponibles mettant en avant les « indications d'utilisation » et les modalités détaillées de mise en œuvre<sup>15</sup>. Les paragraphes ci-dessous détaillent les différentes méthodes à inclure dans le protocole pour fournir des éléments de décision pertinents.

---

## I. Les méthodes mixtes : comprendre les chiffres

La méthode d'évaluation par assignation aléatoire mesure de façon précise l'impact causal du dispositif<sup>16</sup>, elle indique si l'intervention fonctionne au regard des indicateurs choisis. Elle documente les impacts, mais ne renseigne pas, seule, les conditions de réussite et de déploiement de l'expérimentation. Les méthodes mixtes permettent plusieurs apports :

- Elles permettent de compléter la modélisation de l'action déployée pour bien appréhender les conditions de son essai



*Il faut que l'intervention soit extrêmement bien décrite. Avec le manuel de l'intervenant, toutes les 10 minutes on sait ce qu'on doit faire pendant 14 séances. Il faut aussi que la cible populationnelle soit bien définie : si c'est cadré pour des 5èmes on ne va pas le proposer sans évaluer pour des lycéens. La question du milieu de délivrance change beaucoup : un programme proposé à l'école ou dans les familles comme porte d'entrée, on ne s'amuse pas à les changer parce que ça altère tout ce qui est décrit et la cinétique du programme. Pour que l'intervention est bien décrite, il faut des objectifs et un cadre précis.*

**Pierre Arwidson et Laetitia Gouffé-Benadiba,**

Direction de la prévention et de la promotion de la santé,  
Santé Publique France

---

<sup>15</sup> Agence Nouvelle des Solidarités Actives, Le Bars, S., Prigent, M., Rickey, B., & Aïtout, C.-S. (2014). L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain Un bilan d'une décennie d'expérimentations sociales en France. [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa\\_Contribution16\\_ExpérimentationSoc.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa_Contribution16_ExpérimentationSoc.pdf)

<sup>16</sup> Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (2017). L'étalon-or des évaluations randomisées : économie politique des expérimentations aléatoires dans le domaine du développement. Cairn.info. <https://www.cairn.info/l-etalon-or-des-evaluations-randomisees-economie--1000000148918-page-1.html>

- Les méthodes randomisées peuvent être utilement complétées par des approches de tradition sociologique, d'observation approfondie du contexte de mise en œuvre, des dynamiques partenariales locales, des modalités précises de déploiement du projet et de l'ensemble des actions qui le constituent, des difficultés rencontrées, des conditions de réussite du programme<sup>17,18</sup>. L'apport qualitatif permet ainsi de « comprendre les chiffres » (Pascale Estecahandy coordinatrice nationale du programme Un chez-soi d'abord, DIHAL)
- Les approches mixtes permettent aussi de faire émerger les problématiques des acteurs de terrain, renforcer leur participation et leur appropriation des résultats de l'évaluation (Aurélié Tinland : Recherche quantitative du programme « Un chez soi d'abord »).

Le guide « Comment articuler les méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des politiques publiques ? » élaboré par France Stratégie et le LIEPP souligne un certain nombre de points de vigilance dans la mobilisation des méthodes mixtes, en notant en particulier le risque de mixer les méthodes dans un seul souci cosmétique. Le guide présente un certain nombre d'outils mobilisables dans le cadre des évaluations, à l'instar des études de cas, du diagramme logique des impacts ou encore de la cartographie conceptuelle d'impact. Il présente surtout quelques méthodes particulièrement adaptées pour comprendre l'impact d'une politique :

- L'analyse de contribution : elle vise à identifier les composantes d'une politique qui contribuent le plus à son impact ;
- L'analyse qualitative comparée : elle vise à identifier les facteurs environnementaux qui favorisent le succès ou non d'une politique ;
- La méthode d'évaluation faisabilité-impact : elle vise à décortiquer la mise en œuvre d'une politique et identifier les rouages qui pourraient en dégrader l'impact.<sup>19</sup>

<sup>17</sup> L'Horty, Y., & Petit, P. (2011). *Evaluation aléatoire et expérimentations sociales*. Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2011-1-page-13.htm>

<sup>18</sup> Secrétariat Général pour la modernisation de l'action publique & Commissariat général à l'égalité des territoires. (2015). *Ensemble, accélérons ! Accompagner les acteurs de l'innovation dans leur changement d'échelle*. [https://www.modernisation.gouv.fr/files/2021-06/rapport-ensemble-accelérons\\_2015\\_1\\_0.pdf](https://www.modernisation.gouv.fr/files/2021-06/rapport-ensemble-accelérons_2015_1_0.pdf)

<sup>19</sup> France Stratégie, Baïz, A., & Revillard, A. (2022). *Comment articuler les méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des politiques publiques ? Un guide à l'usage des décideurs et des praticiens*. [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-evaluations-quantitatives-qualitatives-decembre\\_0.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-evaluations-quantitatives-qualitatives-decembre_0.pdf)

Ces apports méthodologiques complémentaires permettent de favoriser l'inclusion de l'évaluation dans la prise de décision : selon le FEJ, la combinaison de plusieurs méthodes permet d'optimiser le degré de connaissances<sup>20</sup>. Les travaux d'Adam Baiz montrent également que les études combinant les méthodes qualitatives et quantitatives sont les plus susceptibles d'être citées par la recherche ou par les acteurs publics.<sup>21</sup>

---

## II. L'hétérogénéité des impacts : cibler le projet au plus près des publics

Les ECR peuvent être mobilisées pour renseigner l'hétérogénéité des impacts en fonction des caractéristiques des publics concernés par l'intervention, aller au-delà de l'impact moyen mesuré. Les acteurs rencontrés préconisent notamment de systématiser l'analyse de l'hétérogénéité des impacts afin de :

- S'assurer qu'une intervention ne soit pas vecteur d'un renforcement des inégalités, au-delà de son impact potentiellement positif en population générale (Myriam Arsalane et Alexandre Cobigo de l'INCa)
- Réajuster le projet par public cible : La différence entre les sous-groupes permet également de réajuster le projet au fur et à mesure de l'expérimentation ou bien dans la version essayée.
- Lors de l'expérimentation Énergies Jeunes, l'évaluation a pu montrer que la moitié de la classe avec le plus de retards et de punitions en 6ème, au 1er trimestre, ne tirait pas de bénéfice du projet : cela a conduit l'association à lancer des interventions dès le CM1 pour aider les élèves à mieux se préparer à l'entrée au collège et avoir ainsi plus d'impact.
- Lors de l'expérimentation Un chez soi d'abord, le projet a pu être recentré sur les personnes avec un trouble schizophrène sur qui le projet avait un meilleur impact.

---

<sup>20</sup> FEJ (2009), *Guide méthodologique pour l'évaluation des expérimentations sociales à l'intention des porteurs de projets*, 2009

<sup>21</sup> France Stratégie, Baiz, A. (2022). *Quelles évaluations des politiques publiques pour quelles utilisations ?* [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-bilan\\_des\\_epp-juin\\_2.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-bilan_des_epp-juin_2.pdf)



---

### III. L'analyse des coûts : opérationnaliser l'évaluation et rendre possible la comparaison

Une analyse du coût et des coûts évités par l'intervention est également un facteur de réussite déterminant dans l'utilisation des résultats de l'évaluation. Le modèle économique doit être rigoureusement détaillé, en mentionnant notamment la mise en œuvre du projet, le fonctionnement opérationnel de l'innovation ou de la bonne pratique, les investissements réalisés pour la mise en œuvre de l'innovation et leur nature, les autres dépenses de fonctionnement associées au projet ; les financements exceptionnels mobilisés sur le projet.<sup>22</sup>

Il s'agit de mettre en perspective les résultats de l'expérimentation au regard des coûts induits et des coûts évités par l'intervention. L'analyse des coûts évités doit intégrer le temps long (ce qui est associé à un risque d'affaiblissement de la robustesse des résultats) et le détail des différents publics touchés par l'intervention, ce qui entraîne une importante complexité méthodologique. L'analyse des coûts et coûts évités contribue à renforcer la prise en compte des résultats d'une évaluation. Une solution particulièrement coûteuse peut être pertinente si elle implique de forts coûts évités, c'est notamment le cas du Chez soi d'abord. A l'inverse, il peut ne pas être pertinent de généraliser une expérimentation réussie si une autre solution moins coûteuse peut être déployée : c'est le cas notamment lorsque « les expérimentations contrôlées mettent en évidence des écarts importants d'efficacité entre des actions qui ont des coûts comparables et même montrent que les actions les moins onéreuses ont le plus d'impact »<sup>23</sup>.

L'analyse des coûts permet ainsi de simplifier le choix du décideur et d'explicitier la décision : l'étude des coûts permet de mettre les décideurs face à un choix plus explicite en donnant un résultat prouvé pour un montant donné. Cela permet de cadrer le débat pour ne plus discuter de nouvelles idées, mais de faisabilité des solutions démontrées (Pascale Estecahandy coordinatrice nationale du programme Un chez-soi d'abord, DIHAL)

---

<sup>22</sup> Secrétariat Général pour la modernisation de l'action publique & Commissariat général à l'égalité des territoires. (2015). Ensemble, accélérons ! Accompagner les acteurs de l'innovation dans leur changement d'échelle. [https://www.modernisation.gouv.fr/files/2021-06/rapport-ensemble-accelerons\\_2015\\_1\\_0.pdf](https://www.modernisation.gouv.fr/files/2021-06/rapport-ensemble-accelerons_2015_1_0.pdf)

<sup>23</sup> Bérard, J., & Valdenaire, M. (s. d.). L'expérimentation pour renouveler les politiques publiques ? <https://laviedesidees.fr/L-experimentation-pour-renouveler-les-politiques-publiques>

## IV. L'anticipation de l'essaimage : tester dans des contextes variés

Alors que l'expérimentation sociale n'est pas une expérience de laboratoire, isolée du reste du monde, mais plongée dans des conditions sociales complexes et non contrôlées, comment s'assurer d'avoir toutes les réponses nécessaires pour décider de la suite à donner à l'expérimentation dans d'autres contextes et pour d'autres populations ?<sup>24,25</sup> Les projets par randomisation sont dans tous les cas pensés dans une approche restrictive : si toute intervention est située, la méthode de randomisation implique une sélection des publics et des contextes de déploiement. C'est ce que relate par exemple une des chercheuses ayant travaillé sur l'évaluation du Chez soi d'abord : « On aurait pu se dire que ça valait le coup de tester sur d'autres publics : les familles, les toxicomanes, les migrants.... On s'est arrêté aux personnes atteintes de schizophrénie, on est dans quelque chose en silo. ». Cet angle ne s'applique pas « à la vraie vie : des personnes schizo-phrènes qui vivent seules et qui ont des papiers, ça segmente. La généralité, après est un choix politique plus que scientifique. » (Aurélien Tinland, Recherche quantitative, Un chez soi d'abord)

Il est possible de concevoir un protocole de recherche qui permette d'anticiper une généralisation large sur des territoires variés, en prenant en considération la diversité de leurs attentes, besoins et critères, et en prévoyant de tester l'intervention dans des contextes variés, en même temps ou de manière successive, par exemple une fois les premiers résultats analysés, en tirant au sort un nouveau groupe de témoins et de bénéficiaires, pour comparer à un contexte radicalement différent de celui où a été menée l'expérimentation initialement.

### L'ÉQUIPE D'ÉVALUATEURS

*La présence d'un évaluateur présentant des garanties d'impartialité est un préalable nécessaire à la conduite des travaux. Alors que de nombreuses expérimentations sont évaluées par les administrations porteuses ou financeuses du projet, des partenariats avec le monde de la recherche peuvent permettre de renforcer le cadre méthodologique et l'indépendance des conclusions.<sup>26</sup>*

*Il peut également être pertinent de solliciter l'avis d'un comité scientifique concernant la méthodologie de l'évaluation et d'un comité d'éthique concernant son impact sur les personnes concernées.*

<sup>24</sup> Jatteau, A. (2018). Les évaluations par assignation aléatoire. Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2018-3-page-34.htm?contenu=resume>

<sup>25</sup> Collège de France, Que nous apprennent les expérimentations sociales ? (2022, 6 mai). <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/seminaire/evaluation-dans-les-sciences-les-arts-et-les-organisations/que-nous-apprennent-les-experimentations-sociales>

<sup>26</sup> Conseil d'Etat. (2019). Améliorer et développer les expérimentations pour des politiques publiques plus efficaces et innovantes. Dans Conseil D'État. <https://www.conseil-etat.fr/actualites/ameliorer-et-developper-les-experimentations-pour-des-politiques-publiques-plus-efficaces-et-innovantes>

L'ensemble des volets constitutifs de la méthodologie d'évaluation doivent être pensés dès les premières réflexions concernant l'expérimentation sociale et son évaluation, en échange avec toutes des parties prenantes – financeurs, porteurs de projet et équipes d'évaluation.



*Nous n'avions pas pensé à intégrer l'analyse des coûts évités dans le projet de départ. Cela a été évoqué avec Bruno Crépon [chercheur en charge du pilotage de l'évaluation des Groupements de Créateurs], mais une fois l'évaluation finalisée, plus personne n'avait de temps à y consacrer. On ne l'avait hélas pas prévu dans le projet initial.*

**Cécile Campy-Bianco,**  
déléguée générale du Réseau  
Groupement de Créateurs



## Recommandation

### 1

#### **Privilégier des méthodologies hybrides et complémentaires**

avec une revue de la littérature, des mesures d'impact une diversité de sites et de scénarios testés, des approches quantitatives et qualitatives. L'étude doit également détailler le protocole mis en œuvre, les conditions de déploiement de l'intervention (distinguer le standard à maintenir en cas de déploiement des marges d'adaptations liées au contexte), les conditions d'acceptabilité sociale et politique, une étude de son coût, des coûts inattendus (analyse des risques) et des coûts évités en cas de déploiement large.

## Partie 2

# Comment anticiper l'après évaluation dès la conception de l'expérimentation sociale ?

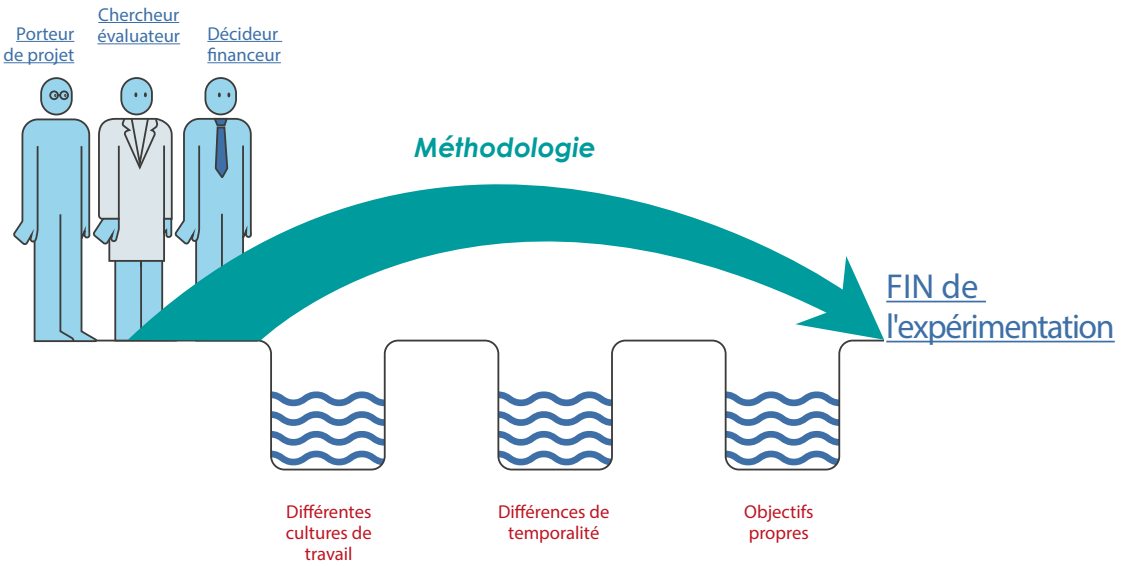
Autour d'une expérimentation et de son évaluation, un trio d'acteurs se forme, remplissant les fonctions de financeur, porteur et évaluateur. Chacun de ces acteurs porte des visions, des priorités et des temporalités différentes qui éclairent sur les potentielles difficultés à influencer sur les décisions publiques.

Les décideurs publics et financeurs ont pour objectifs d'identifier les enseignements de l'évaluation et d'orienter l'action publique et/ou les financements vers des projets ayant un impact selon les objectifs fixés. De leur côté, les porteurs de projet ont pour priorité d'améliorer, de pérenniser l'action et de communiquer sur leurs résultats. Il peut aussi bien s'agir de collectivités territoriales, que d'établissements publics, d'associations ou d'entreprises. Enfin les chercheurs ou les évaluateurs doivent assurer la validité scientifique de la recherche et contribuer à la connaissance.

La différence des rôles et des objectifs de chaque acteur se traduit par un décalage des temporalités et des priorités :

- Décalage des temporalités d'abord, puisque l'évaluateur a souvent besoin d'un temps long pour évaluer les effets du dispositif sur les personnes suivies alors que le porteur et le politique sont soumis à une temporalité courte, structurée par le besoin de réponses rapides aux enjeux rencontrés, et, pour les décideurs politiques, par les cycles des mandats. Ainsi, respecter la durée scientifique pourrait empêcher l'utilisation des résultats au moment nécessaire, et à l'inverse, suivre la temporalité politique pourrait précipiter les conclusions et fragiliser leur fiabilité.
- Décalage des priorités ensuite, avec pour conséquence une vision différente de la finalité poursuivie par la recherche selon les points de vue, et donc des questions de recherche. La méthodologie et les résultats de l'évaluation peuvent paraître inintelligibles aux acteurs de terrain, moins familiers des méthodes académiques et de la recherche. Surtout, les résultats n'apportent pas toujours de réponses aux questionnements des décideurs si les questions de recherche et le protocole ne sont pas co-construits avec les évaluateurs.<sup>27</sup>

<sup>27</sup> Agence Nouvelle des Solidarités Actives, Allard, C., & Rickey, B. (2017). What Works Centres britanniques : quels enseignements pour des politiques fondées sur la preuve en France ? [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa\\_RapportWWC\\_2017\\_VF.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa_RapportWWC_2017_VF.pdf)



En l'absence d'une méthodologie définie avec des financements dédiés, les différents acteurs doivent appliquer leurs priorités sans nécessairement avoir intégré le mode de fonctionnement des autres acteurs. Si des ajustements mutuels peuvent avoir lieu au fur et à mesure de l'expérimentation et de son évaluation, ils priorisent les enjeux du moment et risquent de faire passer les enjeux de la suite de l'évaluation au second plan.

*Tout le long de l'essai, ce qui m'a marquée, ça a été la coexistence difficile entre les temporalités politiques et de recherche. Le temps du politique c'est « tout de suite » et le temps scientifique, c'est long. (...) Le temps scientifique s'est aussi fait sur les contraintes administratives, sur la capacité des équipes à suivre des nouvelles personnes avec des besoins compliqués. Les temporalités ont été dictées par les deux avec des tensions. La temporalité politique, c'est la demande d'avoir des résultats alors que le projet n'est pas fini. (...) Le projet a survécu aux changements de gouvernements et de politiques locales. Le fait qu'il y ait eu une randomisation a protégé le projet. Sans randomisation le projet n'intéresse plus, la randomisation rend les choses plus apolitiques et survit aux changements de gouvernements, de mairies, etc. On ne peut pas arrêter un essai au milieu, alors qu'un projet peut plus facilement être arrêté parce qu'il n'a pas de dates.*



**Aurélie Tinland**, Recherche Quantitative, Un chez soi d'abord



*Si on attend tout le temps de la recherche scientifique, cela ne correspond pas au temps de la politique. On le voit bien actuellement, les travaux de la DARES sur le Contrat d'engagement jeune paraîtront pour les premiers éléments en 2024, mais le gros du travail de recherche sera finalisé en 2025. Mais il faut des éléments de connaissance pour faire évoluer les choses dès maintenant, d'où la nécessité d'avoir un travail de terrain (une recherche non randomisée avec des enseignements « chemin faisant »).*

**Antoine Dulin**, vice-président du COJ et président du Réseau Groupement de Créateurs

Afin de réconcilier les différences de temporalité, de culture et de priorité entre les trois acteurs, et surtout pour systématiser la prise en compte des enseignements de l'évaluation dans la continuité de l'expérimentation de façon moins hasardeuse qu'une « tache d'huile » ou que via le relai d'une personnalité, il est nécessaire d'envisager un cycle d'apprentissage global, pensé en associant les producteurs de la recherche et les professionnels chargés de la mise en œuvre de l'intervention évaluée.

L'intégration de l'évaluation dans un cycle d'apprentissage suppose en préalable la définition concertée (porteur, évaluateur, décideur) des objectifs du projet évalué et des objectifs de l'évaluation, et oblige à la définition explicite des rôles, d'un calendrier et de financements à chaque étape du projet, en les orientant dans la perspective de l'utilisation des résultats dans la décision publique. Cela permet de garantir que les acteurs ne s'éloignent pas des objectifs fixés au départ comme de la perspective d'un essaimage en cas de résultats positifs par exemple.

On distingue 3 types d'approches pour la construction des questions de recherche et de transfert de connaissances

- 1** Dans une approche classique de la recherche, les producteurs de connaissances progressent dans leur discipline, identifient les questions de recherche en fonction de l'état de l'art et transmettent de manière unidirectionnelles les nouvelles connaissances à de potentiels utilisateurs. Cette démarche présuppose à la fois que les chercheurs transmettront ces connaissances de manière adéquate et que de potentiels utilisateurs s'intéresseront nécessairement aux résultats de la recherche.
- 2** Dans une approche « de résolution de problèmes », la recherche part des besoins d'un groupe d'acteurs et propose des solutions dans une approche utilitariste. Ce modèle « n'assure cependant pas l'utilisation des résultats de la recherche, surtout si ces résultats vont à l'encontre des intérêts, des croyances et des façons de faire des utilisateurs ».
- 3** « Les approches interactives proposent des allers-retours (...) entre les producteurs de connaissances et les utilisateurs potentiels tout au long de la démarche » : l'ensemble des acteurs joue un rôle actif de « coproducteurs de la connaissances » et l'expérimentation développe en temps réel l'ap-

propration des nouvelles connaissances par l'ensemble des acteurs qui seront plus à même de participer à l'utilisation à la diffusion et à la prise en compte des connaissances dans leurs décisions. Par cette approche interactive, l'expérimentation et sa suite pourront être replacés dans un cycle d'apprentissage global, réunissant l'ensemble du trio d'acteurs.<sup>28</sup>

En repartant de l'approche du J-pal, notamment en Amérique du Sud<sup>29</sup>, et des conclusions du rapport du Conseil d'Etat « Les expérimentations : comment innover dans la conduite des politiques publiques ? » plusieurs étapes sont identifiées pour concevoir un tel cycle d'apprentissage et garantir son bon déroulement :



\* Détaillé en partie 1 - \*\* Détaillé en partie 3

Schéma inspiré du rapport : *creating a culture of evidence use: lessons from j-pal's government partnerships in latin america*

<sup>28</sup> Lemire, N., Souffez, K., & Lerandeu, M.-C. (2008). Animer un processus de transfert des connaissances Bilan des connaissances et outil d'animation. Dans Institut National de Santé Publique du Québec. [https://www.inspa.qc.ca/sites/default/files/publications/1012\\_animertransfertconn\\_bilan.pdf](https://www.inspa.qc.ca/sites/default/files/publications/1012_animertransfertconn_bilan.pdf)

<sup>29</sup> J-PAL. (2018). *Creating a culture of evidence use : lessons from j-pal's government partnerships in Latin America*. <https://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/creating-a-culture-of-evidence-use-executive-summary-english.pdf>

## I. Identifier et prioriser les objectifs que le porteur de projet veut atteindre grâce à l'expérimentation dans une approche participative et multi-partenariale

Plusieurs questions sont à poser pour établir le cadre de la future expérimentation. Nous les reprenons et les étudions dans cette partie.

**A quelle question l'évaluation doit-elle répondre pour contribuer à l'élaboration de solutions face à la problématique identifiée ?** « L'expérimentation n'a de sens que parce que le décideur public fait face à une incertitude qui l'empêche de prendre, immédiatement et pour tous, une décision qu'il saurait être la meilleure »<sup>30</sup>. Il s'agit donc de diagnostiquer l'étendue et la nature de l'enjeu auquel le projet souhaite faire face, et identifier de potentielles solutions. La définition de l'objectif poursuivi et la justification de la nécessité d'une expérimentation doivent être explicitées. Enfin, l'analyse des problématiques en termes de politiques publiques, la conception de l'expérimentation et de son évaluation doivent aller de pair, au risque de réduire le champ des outils évaluatifs applicables. Selon Anne Revillard (directrice du LIEPP), il arrive fréquemment que l'évaluation soit lancée après l'expérimentation : ce décalage de temporalités ne permet pas d'appliquer la méthode par assignation aléatoire. Les évaluateurs sont donc contraints de refuser le projet ou de choisir d'autres méthodes, moins rigoureuses ou potentiellement moins adaptées aux questions qui se posent.

**L'expérimentation peut-elle s'appuyer sur une littérature solide ?** Une revue de la littérature existante sur la problématique sociale concernée par le projet d'expérimentation doit permettre d'établir si le porteur de projet / financeur peut construire une solution en réponse aux besoins identifiés grâce aux données de la recherche existantes : si oui, il est possible qu'une évaluation supplémentaire ne soit pas nécessaire. Ainsi, les expérimentations ne sont lancées que lorsqu'elles peuvent apporter des enseignements nouveaux et peuvent engendrer des suites pertinentes. Cette revue de littérature, accompagnée d'une éventuelle première étude ou diagnostic, est également essentielle pour lancer les bases de l'expérimentation.

- Le projet *chez soi* d'abord est directement inspiré du « Housing First » américain et québécois, aussi bien dans la conception du programme que du protocole de recherche. Un facteur de réussite du projet a été de pouvoir proposer aux décideurs une solution étayée scientifiquement et d'avoir un appui scientifique international : certains chercheurs américains ont participé aux discussions avec les ministères et les administrations centrales.
- Le projet *Énergie Jeunes* s'appuie sur les recherches récentes en sciences du comportement, il est construit et développé avec l'appui d'un conseil scientifique

<sup>30</sup> Conseil d'Etat. (2019). *Améliorer et développer les expérimentations pour des politiques publiques plus efficaces et innovantes*. Dans Conseil D'État. <https://www.conseil-etat.fr/actualites/ameliorer-et-developper-les-experimentations-pour-des-politiques-publiques-plus-efficaces-et-innovantes>



## **Le sujet de l'expérimentation s'inscrit-il dans un contexte politique opportun ?**

L'exercice de recherche évaluative peut parfois se heurter à des externalités conjoncturelles. Certains sujets ont en revanche l'avantage de faire l'objet d'un consensus auprès de l'ensemble des parties prenantes ce qui facilite l'expérimentation et la mise à l'échelle des enseignements. L'appui de la DITP à la HAS sur le sujet de la lutte contre les violences conjugales s'inscrivait dans un contexte politique favorable, grande cause du quinquennat, et l'implication de la HAS sur ce sujet est jugée légitime par la majorité du public cible (les médecins généralistes).

- Si l'expérimentation « Un chez soi d'abord » a été lancée en lien avec le démarrage des programmes « Housing first » à New York et au Québec, elle a aussi bénéficié de plusieurs avancées sur la thématique du logement des plus précaires avec le vote de la loi DALO, la création de la future DIHAL, le travail de Médecins du Monde et de l'association « Les enfants du Canal » à Marseille notamment.
- L'expérimentation Énergie Jeunes a été conçue indépendamment d'un appel politique et en dehors d'un contexte facilitant : l'association voulait réaliser une mesure d'impact de son programme, a contacté des chercheurs, qui ont ensuite contribué à trouver un relai public et des financements.
- Similairement, le projet d'évaluation des Groupements de Créateurs prend naissance à contre-courant des politiques publiques d'insertion, qualifiées d'adéquationnistes en ce qu'elles recherchent une adéquation entre les flux de formation et les besoins en qualification sur le marché du travail. La logique des Groupements de Créateurs est de « partir des envies de jeunes, d'être dans le développement de leur capacité d'action ». Si cette posture a été un moteur fort d'engagement dans la démarche d'évaluation pour les Groupements de Créateurs, alors en recherche de légitimité et de crédibilité, il s'agissait aussi d'un élément de contexte important à considérer pour penser les suites à donner à l'évaluation.

**Comment assurer la co-construction et l'acceptabilité sociale de l'expérimentation ?** Une étude préalable des besoins de personnes concernées par la solution qui sera mise en place, et de co-construction avec les personnes concernées est essentielle dès la conception du projet, et notamment pour mettre en place les conditions favorables à un potentiel essaimage efficace. L'Institut National du Cancer (INCa) souligne en particulier la pertinence de la participation citoyenne dans la définition de l'expérimentation et de l'évaluation lorsque la vulnérabilité fait partie des thématiques traitées. Le rapport « Adapting Evidence-based practice for under-resourced populations » recommande de travailler avec les communautés pour identifier leurs besoins et les enjeux auxquels elles font face. Cette étape permet d'établir un diagnostic des besoins sous une forme participative ce qui favorise l'efficacité du futur programme et son appropriation.<sup>31</sup>

<sup>31</sup> Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA). (2022). *Adapting Evidence-based Practices for Under-resourced Populations*. <https://store.samhsa.gov/product/adapting-evidence-based-practices-under-resourced-populations/pep22-06-02-004>

- Aurélie Tinland (recherche quantitative, Un chez soi d'abord) recommande également cette étape pour la dimension éthique du protocole. Ses travaux intègrent la participation des personnes concernées dans la construction du projet et du protocole d'évaluation, avant même de soumettre l'appel à projet et d'avoir les autorisations, pour être dans un véritable processus de co-construction avec les publics concernés.



*On a posé la question de la randomisation à beaucoup de personnes dans la rue, ils m'ont dit « Une chance sur deux c'est beaucoup mieux que zéro chance quand je suis à la fin d'une liste d'attente », et c'est ce qui nous a convaincu.*

**Aurélie Tinland,**

recherche quantitative du programme Un chez soi d'abord

Le projet expérimental est-il ancré dans une démarche partenariale avec les acteurs qui seront impliqués dans son potentiel essaimage ? La dimension partenariale est également essentielle dès le début du projet. Plus les partenaires sont impliqués tôt dans l'expérimentation – y compris dans la conception du projet, du protocole d'évaluation et des différents outils – plus ils sont susceptibles de s'impliquer dans le déploiement de l'expérimentation, et surtout plus ils seront à même de défendre et de porter le projet conjointement après l'expérimentation.

- Chaque partenaire peut apporter au projet non seulement ses compétences spécialisées mais aussi son réseau et sa crédibilité : dans l'expérimentation des recommandations aux médecins généralistes, la Haute Autorité de Santé représente un standard très écouté et très respecté des médecins généralistes, mais est moins connue des professionnels du médico-social. Ainsi, l'apport d'un partenaire de ce réseau aurait été crucial si l'expérimentation avait dû s'étendre au-delà des médecins.

**Les objectifs de l'expérimentation sont-ils construits collégalement ?** L'accord et la co-construction autour des objectifs sont à formaliser, pour identifier les questions incontournables et les points de controverse à dépasser. Cette étape de définition des objectifs n'est pas à négliger : elle permet à tous les acteurs de partir d'un socle commun en ancrant l'expérimentation dans le sens de leurs priorités. Les résultats de l'évaluation seront attendus comme une réponse cruciale aux enjeux des acteurs et l'appropriation des conclusions de l'évaluation sera ainsi facilitée par les acteurs et par les usagers. Cette étape permet également de définir un calendrier commun et les budgets appropriés.



*Le projet a été construit à quatre mains, avec Bruno Crépon (chercheur) [et Cécile Campy-Bianco, déléguée générale du Réseau Groupement de Créateurs] [...] Il y a eu de vrais efforts d'adaptation de l'équipe d'évaluation, qui avait essuyé les plâtres après des évaluations randomisées notamment en santé avec de fortes résistances des salariés, et des contournements du protocole. Nous avons eu ce souci de l'acceptation de la méthode randomisée par les professionnels [...] Au lancement de l'évaluation, l'équipe de recherche s'est investie dans le cadre des ateliers de mutualisation des pratiques des Groupements de Créateurs. Nous avons ainsi pu être dans la co-construction de la formulation des questions pour les enquêtes, des modalités de passation, du document de consentement éclairé. Il y a eu un travail sur le discours de présentation de l'expérimentation auprès des jeunes et des professionnels. Nous avons rencontré avec les chercheurs les 9 Groupements de Créateurs participant à l'expérimentation, y compris à La Réunion et en Guadeloupe.*

**Cécile Campy-Bianco,**

déléguée générale du Réseau Groupement de Créateurs



*Ce ne sont pas les chercheurs dans leur coin qui formulent les hypothèses, mais elles doivent venir des remontées de terrain. Cela nécessite une hybridation entre les chercheurs et les acteurs de terrain, comme cela se fait au sein du COJ. Sinon le risque c'est d'avoir d'un côté le travail de recherche et de l'autre le travail de terrain. On a tout à gagner à avoir des lieux hybrides où les savoirs expérimentiels et le savoir scientifique se rencontrent.*

**Antoine Dulin,**

vice-président du COJ et président du Réseau Groupement de Créateurs



**Recommandation**

**2**

**Co-construire la théorie du changement et l'ensemble des questions de recherche en impliquant aux côtés des chercheurs, les décideurs publics, les acteurs de terrain, les personnes concernées et plus largement les citoyens. Tenir compte des enjeux et des questions de l'ensemble des parties prenantes,** pour s'assurer de l'utilité et de la prise en compte des enseignements de l'évaluation : questions visant un objectif de connaissance, enjeux opérationnels des porteurs et financeurs, éléments indispensables à la définition de la stratégie d'essaimage. Ce temps de co-construction doit être inclus dans les financements et dans le cahier des charges, il s'appuie sur un comité de pilotage associant des représentants de l'ensemble des parties prenantes.

## II. Diagnostiquer les capacités techniques, financières et institutionnelles des expérimentateurs

Une seconde étape doit permettre de comprendre les capacités de chacun des acteurs et d'identifier les étapes intermédiaires qui aideront à atteindre les objectifs vers l'intégration des préconisations de l'évaluation dans l'action publique. Cette étape peut prendre la forme d'un diagnostic structuré autour de la prise en compte de trois catégories de capacités : les capacités techniques, institutionnelles et administratives de l'organisation en charge de l'expérimentation.

Du point de vue technique, il s'agit d'évaluer si le porteur et/ou l'institution en charge de l'expérimentation dispose des capacités pour intégrer les données et les analyses de l'évaluation dans la prise de décision. En effet, pour intégrer les données dans la prise de décision, les décideurs doivent savoir où trouver les enseignements pertinents, comment faire la distinction entre les différents types de preuves, comment générer ou commander de nouvelles évaluations sur des questions importantes et restées sans réponses, et comment incorporer les conclusions provenant de différentes sources (par exemple plusieurs expérimentations ou évaluations) dans la prise de décision.

Ce diagnostic peut aboutir à plusieurs appuis possibles, notamment sous la forme de formations pour s'approprier les méthodes du dispositif.



### Focus sur l'expérimentation repérage des violences conjugales par les médecins généralistes

Un facteur de réussite de l'expérimentation du Repérage des violences conjugales par les médecins généralistes a été son rattachement à une commission de la HAS dédiée à l'impact des recommandations : le projet s'inscrivait dans une orientation stratégique plus large (améliorer l'appropriabilité des recommandations de la HAS), portée par la gouvernance, et le suivi du projet par les experts de cette commission spécialisée a facilité la prise en compte des données de l'évaluation dans la prise de décision.

Au niveau institutionnel, il est nécessaire de comprendre s'il existe des normes ou des processus institutionnels qui encouragent ou créent un espace pour la prise en compte systématique des données (y compris des expérimentations) dans la prise de décision.

En réponse à ces besoins, il est possible de concevoir des processus et d'attribuer des responsabilités et allouer les ressources nécessaires pour que l'organisation soit équipée pour gérer le cycle d'apprentissage. Il est nécessaire de s'assurer qu'une partie des missions d'un poste, voire un poste ou plusieurs postes soient dédiés au sujet de la gestion des enseignements de l'évaluation.

Dans le Chez soi d'abord, le poste de coordinatrice à temps plein de Pascale Estecahandy a été, selon tous les acteurs, un important facteur de réussite et la démonstration d'une volonté ministérielle forte. De même, la collaboration constante avec les administrations centrales doit être possible : « *Le problème d'une expérimentation c'est qu'on est hors d'un cadre et une fois que c'est fait, il faut le rentrer dans une case* ». L'intégration du dispositif dans le droit commun doit pouvoir être pensée dès sa conception pour anticiper les besoins non seulement des politiques mais aussi des administrations qui auront la charge de sa mise en œuvre.

Il est également nécessaire d'établir si les décideurs clés possèdent les capacités financières pour développer des ressources (compétences internes, disponibilité des professionnels, organisations...) qui puissent permettre un système de suivi-évaluation efficace dans la phase d'expérimentation puis d'essaimage. Il faut que les enseignements de l'évaluation puissent être stockés, formatés et analysés d'une manière qui permette aux décideurs politique d'identifier facilement les informations utiles. La bonne utilisation de ces données, y compris, administratives est cruciale pour mener une analyse complète des freins et leviers mais aussi parce qu'elle peut réduire de manière significative les coûts d'une évaluation.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour appuyer le partenaire sur cet aspect : aide à l'organisation, à la gestion, à l'analyse des évaluations.

Un diagnostic des capacités transparent, conjoint entre les acteurs et inclus dans le chiffrage d'une expérimentation permet d'éviter le cas où les résultats de l'évaluation sont positifs mais où le porteur ou le financeur n'a pas la capacité de les intégrer à sa prise de décision, faute de moyens financiers humains et/ou politiques.



### **Focus sur l'expérimentation repérage des violences conjugales par les médecins généralistes**

Dans le cadre de l'expérimentation du repérage des violences conjugales par les médecins généralistes, plusieurs scénarios ont été envisagés avant de définir avec la HAS les modèles d'expérimentations proposés. Les solutions les plus simples à déployer à l'échelon national ont été privilégiées : « sans arrêt on était renvoyés à la question « et la mise à l'échelle, ça se passerait comment ? ». Cela concerne tous les points de la solution testée : anticipation des relais pour la diffusion, des moyens financiers nécessaires, de l'opérationnalité des solutions envisagées au niveau local... Un mapping de l'ensemble des personnes et des moments qui favoriseraient cette mise à l'échelle a été réalisé et l'expérimentation a été pensée en fonction. Cette perspective été partagée par la HAS et la DITP alors que « certains partenaires peuvent parfois être attirés par des belles idées sur la forme, au prix de leur non-opérationnalisation ».

En fonction des résultats issus du travail de diagnostic, il peut être nécessaire de renforcer ces trois piliers du cycle d'apprentissage, tout en lançant le travail conjoint sur l'expérimentation. Cette étape permet aussi de favoriser un soutien plus large à l'échelle de l'institution. Ce travail bénéficie par ailleurs plus largement à d'autres projets d'expérimentations / d'évaluations / d'utilisation des données dans la prise de décision, via la formalisation d'un fonctionnement, incluant des process et des compétences au sein de l'organisation, favorable à une prise de décision basée sur les enseignements de l'évaluation.

Avant que l'expérimentation ne soit lancée, il est utile de conduire un programme pilote à petite échelle pour s'assurer que l'expérimentation puisse se dérouler correctement. Au cours de cette phase pilote, le financeur, le porteur de projet et les chercheurs testent l'intervention et la stratégie d'évaluation pour s'assurer qu'elles peuvent être mises en œuvre telles qu'elles ont été conçues. Cela permet une meilleure fiabilité des résultats puisque les contraintes du terrain de l'expérimentation et celles de sa mise à l'échelle peuvent être anticipées.



Recommandation

3

**Anticiper dès la construction l'ensemble des freins internes à l'expérimentation** (diagnostic des capacités du trio d'acteurs), **le potentiel d'acceptabilité sociale et politique** du projet (analyse du contexte et des appuis potentiels en cas de résultats positifs), le coût d'une généralisation et les alternatives à considérer en cas de résultats négatifs.

### III. Appréhender les temporalités et les priorités des différents acteurs pendant l'expérimentation et ancrer une culture de la recherche

Pendant l'expérimentation, la coordination des temporalités des différents acteurs est essentielle. La démarche évaluative nécessite un temps, parfois long, qui n'est pas toujours compatible avec les temporalités souvent contraintes des acteurs publics et des porteurs de projets. Afin que les décideurs publics n'aient pas à attendre la publication des résultats finaux consolidés, ou à prendre une décision sans avoir l'ensemble des résultats, il importe de prévoir un protocole de partage des enseignements en cours de recherche, et que cela soit prévu dès la construction du protocole de recherche, idéalement en lien avec les calendriers des porteurs de projet et décideurs publics.



### Focus sur le Chez soi d'abord

La coordinatrice du Chez soi d'abord de la DIHAL partage le fait que la gestion des priorités des acteurs de l'expérimentation a constitué une partie importante de son travail.

Il est utile que les chercheurs fassent preuve de souplesse pour affiner, adapter et ajuster l'étude en fonction des contraintes pratiques de mise en œuvre et des calendriers politiques, qui exigent souvent des réponses immédiates et rapides. Pour répondre à ces besoins politiques, les acteurs de l'expérimentation doivent fournir un retour d'information utile et indépendant au ministère, même si les résultats finaux de l'évaluation d'impact ne sont pas encore connus. Aurélie Tinland explique à propos de sa collaboration avec la DIHAL, porteuse de projet : « Moi j'étais capable de comprendre les préoccupations politiques et elle les préoccupations scientifiques. J'ai pris sur moi pour faire les analyses intermédiaires quand elle me disait « si on ne le fait pas maintenant c'est mort ». Et, Pascale se tenait au courant de nos difficultés. Ça a permis de muscler le dispositif ».

Durant toute l'expérimentation, la coordinatrice du Chez soi d'abord rend compte une fois par mois, pendant une réunion téléphonique d'une heure, aux administrations centrales et au niveau politique (aussi bien dans les réunions interministérielles que dans les cabinets). Puisque l'enjeu de la décision est systémique, dans le sens où il implique un changement global et structurel, plusieurs acteurs doivent être impliqués aussi bien dans l'accompagnement du projet que dans les négociations. « L'enjeu pour être pérennisé c'est de rentrer dans une case pour avoir un financement », cette « case » doit être construite en amont, et en cohérence avec les dispositifs existants : Pascale Estecahandy témoigne de son travail avec les administrations centrales et les ministères pour écrire un décret, un cahier des charges anticipé avec les résultats intermédiaires, qui a pu être immédiatement lancé au moment des résultats définitifs. Ainsi, ce lien constant permet d'anticiper la fin de l'expérimentation en établissant son propre agenda, commun aux différents acteurs : « Si on veut convaincre au niveau politique, il faut sans cesse remettre le sujet en haut de la pile, sans cesse. **Si on fait un truc en chambre et qu'on communique au bout de 4 ans, ça ne peut pas fonctionner. Il faut prendre le train en marche. Il faut faire vivre le sujet.** » (Pascale Estecahandy, coordinatrice nationale du programme, DIHAL).

## Partie 2 - Comment anticiper l'après évaluation des la conception de l'expérimentation sociale ?

Le temps d'expérimentation peut être une opportunité pour transmettre une culture de la recherche au sein des organisations concernées et / ou formaliser la modélisation de l'intervention

- Philippe Korda, président de l'association Énergie Jeunes, explique que le conseil scientifique de l'association s'est justement créé pendant l'expérimentation. Ce conseil, toujours en place, s'est ancré dans un rôle d'amélioration continue des programmes de l'association en fonction des résultats de la recherche.
- Pour la Haute Autorité de Santé, l'expérimentation du repérage des violences conjugales par les médecins généralistes a permis d'acculturer les équipes aux méthodes de recherche en sciences humaines comme complémentaires des méthodes biomédicales habituelles.
- Le réseau des groupements de créateurs s'est saisi de la rigueur imposée par le protocole d'évaluation pour formaliser une démarche de labellisation auprès de l'ensemble des structures du réseau.



*Par rapport à la méthode, les chercheurs nous ont alertés sur la nécessité que le programme soit mis en œuvre avec une certaine homogénéité sur l'ensemble des groupements de créateurs participant à l'évaluation. Cela nous a encouragés à concrétiser un projet que nous avons en tête depuis quelques années, à savoir mettre en place une démarche de labellisation. Cela a nécessité la rédaction d'un cahier des charges, dans une démarche de co-construction avec les membres du réseau pour se mettre d'accord sur la définition de notre finalité, de nos objectifs, du public ciblé, de nos principes pédagogiques. L'évaluation a ainsi permis de formaliser et structurer les groupements de créateurs.*

**Cécile Campy-bianco,**  
déléguée générale du Réseau Groupement de Créateurs



## FORMER LES ÉLUS ET CADRES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ETAT ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)

La transmission d'une culture de la recherche, de l'évaluation et, de manière générale, de l'apprentissage au sein des institutions publiques implique la formation des décideurs. Cette sensibilisation ou formation doit viser à :

- Intégrer systématiquement les travaux de recherche et l'évaluation dans le cycle de la décision.
- Mieux comprendre comment mobiliser la recherche : à quelles équipes s'adresser ? pour quels enjeux ? Que peut-on attendre de chaque méthode ? Comment interpréter chaque donnée ?
- Comprendre les résultats des travaux de recherche et d'évaluation, leurs apports et limites.
- Mettre au regard les coûts d'une expérimentation sociale au regard des coûts évités si la politique publique était d'emblée déployée, sans avoir été testée au préalable.

Il serait pertinent d'ancrer cette culture de la recherche lors de la formation initiale des hauts fonctionnaires – par exemple dans le cursus des grandes écoles de l'administration, et de réactiver et réactualiser ces connaissances lors de formations continues proposées à l'ensemble des décideurs.

Par ailleurs, « afin que les enseignements dépassent la sphère réduite des acteurs de ces projets, la démarche d'expérimentation doit être transparente et viser à rendre public tous les outils et les pratiques développées dans ce cadre »<sup>32</sup>. Cela pourra permettre, on l'a vu, d'inspirer d'autres protocoles de recherches, en France et à l'étranger.



### Recommandation

4

#### **Dédier des moyens humains et financiers importants à la coordination de l'expérimentation**

pour réconcilier les temporalités des différents acteurs, constituer un comité de pilotage associant les décideurs de tous les champs d'action concernés par l'intervention, élaborer un calendrier de partage des résultats de l'expérimentation en pensant les canaux de transmission pertinent des enseignements, chemin faisant et de manière itérative.



### Recommandation

5

#### **Former à la mobilisation de la recherche (les décideurs et les porteurs). Développer des modalités de sensibilisation et de formation, initiale et continue, formelles et informelles des décideurs publics à l'évaluation afin de renforcer leur culture de la recherche**

et d'affiner leur appréhension des enjeux des expérimentations : à qui s'adresser ? comment financer ? quelles méthodes pourraient répondre à leurs questionnements ? quels sont les atouts et limites des différentes approches ? que peut-on attendre de chaque méthode ? comment lire les différents niveaux de preuve ?

32 Bérard, J., & Valdenaire, M. (2013). L'expérimentation pour renouveler les politiques publiques ? <https://laviedesidees.fr/L-experimentation-pour-renouveler-les-politiques-publiques>

## IV. Dégager les principaux enseignements de l'évaluation et penser un remaniement, une adaptation ou un essaimage du projet

Les résultats de l'évaluation permettent de formuler des recommandations politiques et d'éclairer les décisions clés. Plusieurs cas de figure idéaux peuvent se présenter.

- Si l'évaluation montre que le programme a eu des effets positifs que le financeur juge suffisamment importants pour justifier les coûts du programme, le financeur et le porteur de projet développent le programme en vue d'un essaimage ou d'une généralisation, avec l'assistance technique de l'évaluateur, qui est financé pour cet objectif.
- L'étape suivante peut aussi consister à remanier ou à adapter le programme expérimenté. Une nouvelle expérimentation peut alors être envisagée. C'est par exemple le cas de l'expérimentation Énergie Jeunes, où une nouvelle version du projet a été pensée sous la forme d'une internalisation par l'Éducation nationale de programmes inspirés par ceux de l'association.

Le fléchage de financements post-évaluation doivent permettre dans tous les cas de figure, la diffusion des résultats, et l'essaimage du projet si celui-ci a des résultats probants et qu'il répond toujours à un besoin social. L'équipe de recherche – sur les financements de l'expérimentation - partage publiquement les résultats de l'évaluation afin qu'ils puissent éclairer les décisions d'autres organisations confrontées à des problèmes politiques similaires. Ce temps est formalisé pour qu'il ne dépende pas de la disponibilité des chercheurs ou de leur appétence pour la communication par exemple. Aussi, le temps de décision des suites de l'expérimentation doit être inclus dès le calendrier de départ afin de fixer et de formaliser les conditions de la décision.

L'architecture des financements des programmes engendre trop souvent des périodes de creux entre le financement de l'expérimentation puis celui de l'essaimage. Si le financeur de l'expérimentation n'a pas la capacité d'assurer la continuité du financement jusqu'à l'intégration dans le droit commun, plusieurs pistes peuvent être explorées. L'INCa recommande de faciliter l'accès à des appels à projets pour l'essaimage. Dans la même perspective, le rapport Accélérons recommande de créer une « subvention publique d'essaimage (...) pour des projets innovants pouvant intéresser plusieurs sites (...), il s'agirait de constituer d'emblée ces sites en un « pool » ou groupement de financeurs potentiels, prenant une option de subvention sur le projet, qui se traduirait par un seul dossier à remplir pour le porteur de projet. À ce titre, cette approche peut se rapprocher des logiques de crowdfunding. L'un des financeurs, désigné comme chef de file, serait le site pilote testant la mise en œuvre du projet, qui ferait alors l'objet d'un suivi régulier avec l'ensemble du pool. (...) Si les membres du pool considèrent que le projet a fait sa « preuve du concept », les autres sites

(tous ou seulement certains) confirmeraient alors leur option initiale, pour activer la mise en œuvre du même projet sur leur territoire, sans avoir à passer par de nouvelles procédures de subvention. » Cette nouvelle modalité pourrait être un levier au changement d'échelle.

Ainsi, on retient plusieurs facteurs de réussite qui permettent une prise de décision dans le sens des conclusions de l'expérimentation :

- L'inclusion des objectifs et des enjeux des acteurs publics dans la conduite des expérimentations randomisées ;
- L'instauration d'une culture de la recherche dans l'ensemble des institutions ;
- La création d'outils de prise de décision incluant les conclusions des évaluations, la simplification et la continuité des financements.

Cela rejoint les conclusions de nombreuses recherches comme celle du *Journal of Health Services Research & Policy*<sup>33</sup>, qui relève trois éléments facilitant l'utilisation de la recherche par les décideurs :

- Des contacts personnels entre chercheurs et décideurs ;
- Une pertinence et temporalité cohérente entre les résultats des recherches ;
- L'existence de problématiques à résoudre. La dernière partie de ce guide aborde la question de la diffusion et l'appropriation des résultats – y compris au-delà du trio d'acteurs de l'expérimentation.

### **DES POSTES DÉDIÉS À L'INSTITUTIONNALISATION DE LA RECHERCHE : L'EXEMPLE DES THÈSES COFRA**

*Des postes dédiés à l'institutionnalisation de la recherche : l'exemple des thèses COFRA*

*Un des leviers mobilisables pour renforcer la place de la recherche en général, et de l'évaluation en particulier, dans le processus de décision publique consiste à intégrer des chercheurs au sein même des institutions publiques. Dans cette perspective, les thèses COFRA (Convention de Formation par la Recherche en Administration), expérimentées depuis 2022 dans l'administration, représentent un modèle intéressant à pérenniser. Ce dispositif permet à des doctorants de réaliser leur thèse au sein de l'administration publique et ainsi de faire porter leur recherche sur des enjeux des politiques publiques et à terme d'intégrer la fonction publique.*

*Il semble prometteur d'étendre ce principe aux contrats de post-doctorat pour favoriser un suivi de long terme des travaux ainsi menés. Se posent toutefois les questions du maintien de l'indépendance de la recherche scientifique et de la valorisation de cette expérience dans une carrière scientifique, pour permettre des allers-retours constants entre recherche et politiques publiques.*

<sup>33</sup> Innvæer, S., Vist, G. E., Trommald, M., & Oxman, A. D. (2002). Health policy-makers' perceptions of their use of evidence : a systematic review. *Journal Of Health Services Research & Policy*, 7(4), 239-244. <https://doi.org/10.1258/135581902320432778>

## Partie 3

# Comment compiler et rendre accessibles au bon moment les enseignements des évaluations ?

Faute de concevoir un cycle global de l'apprentissage dans la formalisation des projets d'évaluation, l'essaimage ou la généralisation d'une expérimentation réussie dépend de la capacité d'une des trois parties prenantes (porteur, évaluateur, financeurs) à porter politiquement les conclusions de l'évaluation.

### L'exemple de l'expérimentation de la « Malette des parents »



Lancée en septembre 2008 par Jean-Michel Blanquer, alors recteur de l'académie de Créteil, l'expérimentation de la « Malette des parents » vise à encourager le dialogue entre les enseignants et les parents d'élèves de sixième sur des sujets essentiels à la réussite scolaire des enfants. Le projet fait l'objet d'une évaluation par assignation aléatoire, menée par l'École d'économie de Paris et le JPAL Europe.<sup>34</sup>

Le rapport d'évaluation conclut à des résultats très positifs, tant en termes d'implication des parents qu'au niveau du comportement des enfants.<sup>35</sup>

A la suite de la publication du rapport d'évaluation en 2010, une extension de ce programme à 1300 collèges est décidée par le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel (Jean-Michel Blanquer est alors directeur général de l'Enseignement scolaire) et le ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives Marc Philippe Daubresse.

Aussi, une deuxième expérimentation de la « Malette des parents » est lancée dans l'académie de Versailles, reposant sur les mêmes bases méthodologiques et scientifiques, mais axée sur la problématique de l'orientation après la troisième.<sup>36</sup> Ici la prise en compte des résultats de l'évaluation a largement dépendu de l'évolution politique de Jean Michel Blanquer. Des acteurs qui ont suivi l'évaluation insistent sur le portage politique fort dont a bénéficié ce programme, dont la décision de généralisation a précédé la finalisation de l'évaluation.

<sup>34</sup> Gurgand, M., & Valdenaire, M. (2012). Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et les politiques éducatives : premier retour d'expérience. *Éducation&Formations*, n°81 [https://cache.media.education.gouv.fr/file/81/40/5/DEPP-Eetf-2012-81-experimentations-innovation-methodes-evaluation\\_211405.pdf#page=28](https://cache.media.education.gouv.fr/file/81/40/5/DEPP-Eetf-2012-81-experimentations-innovation-methodes-evaluation_211405.pdf#page=28)

<sup>35</sup> Gurgand, M., Avvisati, F., Guyon, N., & Maurin, E. (s. d.). Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée, Rapport pour le Haut Commissaire à la Jeunesse. <https://www.parisschoolofeconomics.eu/IMG/pdf/Synthese-36p-MALLETTE-PSE.pdf>

<sup>36</sup> Gurgand, M., & Valdenaire, M. (2012). Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et les politiques éducatives : premier retour d'expérience. *Éducation&Formations*, n°81 [https://cache.media.education.gouv.fr/file/81/40/5/DEPP-Eetf-2012-81-experimentations-innovation-methodes-evaluation\\_211405.pdf#page=28](https://cache.media.education.gouv.fr/file/81/40/5/DEPP-Eetf-2012-81-experimentations-innovation-methodes-evaluation_211405.pdf#page=28)

Au-delà de l'appropriation des enseignements de la recherche et de la prise en compte des recommandations dans la suite à donner au projet évalué, l'enjeu est de permettre la diffusion et l'appropriation des connaissances par d'autres acteurs que ceux directement impliqués dans l'expérimentation. Un tel transfert des connaissances est entendu comme « l'ensemble des activités et des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption ou l'appropriation des connaissances les plus à jour en vue de leur utilisation dans la pratique »<sup>37</sup> et « survenant entre des groupes d'acteurs œuvrant dans des environnements organisationnels différents »<sup>38</sup>. Cela suppose la mise en place d'une méthode permettant l'accès aux connaissances et leur utilisation opérationnelle dans la prise de décision. A ce titre, des échanges horizontaux et dynamiques entre les parties prenantes de l'expérimentation et de la conception des politiques publiques sont à privilégier.<sup>39</sup>

---

## I. Quelle forme doivent prendre les recommandations pour faciliter la prise de décision ?

Les experts ne s'accordent pas sur la forme qu'il convient de porter aux recommandations en conclusion du travail évaluation concernant :

- la forme des recommandations pour que celles-ci aient plus de chance d'être suivies dans la décision publique (précision vs généralité, nombre de recommandations) ;
- le rôle du chercheur dans leur production.

Claude Thélot (ancien conseiller maître de la Cour des Comptes, ancien responsable de l'évaluation et des statistiques au Ministère de l'Éducation) recommande, dans son cours au collège de France<sup>40</sup>, une conception instrumentale de l'évaluation à des fins politiques. Selon lui, des recommandations plus fortes, précises et opérationnelles permettraient un meilleur usage d'évaluation dans les politiques publiques.

Au contraire, selon Adam Baïz les évaluations peu conclusives avec des recommandations larges sont les plus susceptibles d'être utilisées car elles sont plus libres d'appropriation par les acteurs politiques : les évaluations avec des orientations générales sont citées (quel que soit le type d'acteur : médias, recherche, acteurs politiques) 51 fois en moyenne, contre 22 fois pour celles qui formulent des recommandations précises et 31 fois pour celles qui ne formulent pas de recommandations.

---

<sup>37</sup> Dagenais, C., & Robert, E. (2012). *Le transfert des connaissances dans le domaine social*, Presses de l'Université de Montréal. [www.jstor.org. https://www.jstor.org/stable/j.ctv69t3c9](http://www.jstor.org/stable/j.ctv69t3c9)

<sup>38</sup> Lemire, N., Souffez, K., & Lerandau, M.-C. (2008). *Animer un processus de transfert des connaissances Bilan des connaissances et outil d'animation*. Dans Institut National de Santé Publique du Québec. [https://www.inspa.qc.ca/sites/default/files/publications/1012\\_animertransfertconn\\_bilan.pdf](https://www.inspa.qc.ca/sites/default/files/publications/1012_animertransfertconn_bilan.pdf)

<sup>39</sup> Allard, C., & Rickey, B. (2017). *What Works Centres britanniques : quels enseignements pour des politiques fondées sur la preuve en France ?* [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa\\_RapportWWC\\_2017\\_VF.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa_RapportWWC_2017_VF.pdf)

<sup>40</sup> Collège de France, *Que nous apprennent les expérimentations sociales ?* (2022, 6 mai). <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/seminaire/evaluation-dans-les-sciences-les-arts-et-les-organisations/que-nous-apprennent-les-experimentations-sociales>

### Partie 3 - Comment compiler et rendre accessibles au bon moment les enseignements des évaluations ?

Aussi, dans un cas différent de l'expérimentation - celui de l'évaluation des lois - il est intéressant de noter que les recommandations formulées par des chercheurs semblent les moins écoutées (42 % de suivi), vraisemblablement du fait de leur plus faible visibilité auprès des décideurs. Par contraste, les recommandations formulées par des administrations publiques, ou en collaboration avec celles-ci, sont les plus écoutées (jusqu'à 73 % de suivi). Ces différents résultats montrent que les administrations et institutions publiques jouent un rôle important en France dans la production, la diffusion et l'utilisation des évaluations de politiques publiques. Ces acteurs jouent un rôle important, en particulier, dans la valorisation de la recherche académique. Veiller à leur indépendance (Insee, Cour des comptes, etc.), ou la renforcer, est donc essentiel pour garantir la légitimité – et donc l'utilité – des évaluations de politiques publiques ».<sup>41</sup>

Par ailleurs, le nombre de recommandations est questionné : La DIHAL recommande de circonscrire au maximum le problème et de proposer une recommandation forte avec un niveau de preuve pour en maximiser l'opérationnalité. Le premier rapport sur le Chez soi d'abord, réalisé par l'INSERM comportait une vingtaine de préconisations, un nombre jugé trop conséquent, avec pour conséquence une situation où le politique ne sait pas quoi choisir (Pascale Estechandy coordinatrice nationale du programme Un chez-soi d'abord, DIHAL).

Enfin, la place du chercheur dans l'élaboration des recommandations est discutée. Pour Anne Revillard, « les chercheurs font leur métier de chercheur, pas d'évaluateur : ils développent des conclusions solides, mais faire en sorte que les décideurs publics les prennent en compte ce n'est pas leur métier ». La distinction se manifeste avec les évaluateurs professionnels pour qui l'utilisation des résultats est centrale. D'un point de vue éthique et politique, il est nécessaire selon elle de laisser les chercheurs libres sur l'élaboration ou non de recommandations.

Alors qu'Agathe Devaux-Spatarakis propose une formation des chercheurs à l'élaboration des politiques publiques pour qu'ils sachent comment établir les bonnes recommandations, Anne Revillard plaide pour la création en France de professions de médiation scientifique sur le modèle canadien : ces acteurs, chargés de porter politiquement les conclusions, seraient spécifiés en courtage de connaissances.

---

<sup>41</sup> France Stratégie, Baiz, A. (2022). Quelles évaluations des politiques publiques pour quelles utilisations ? [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-bilan\\_des\\_epp-juin\\_2.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-bilan_des_epp-juin_2.pdf)



*Ce qui m'intéresse c'est plutôt la décision publique : on ne peut pas être neutre, ce qui ne veut pas dire ne pas être objectif. J'ai passé beaucoup à temps à faire changer les pratiques, j'ai publié peu de papiers et j'ai passé beaucoup de temps dans les ministères. Alors que pour un chercheur, ce n'est pas ce qui est valorisable : on est évalué sur les publications et pas sur les politiques publiques, ce n'est pas censé être notre affaire. Mais si les résultats restent sur le papier ça ne sert à rien, il faut faire le service après-vente : s'il y avait une agence pour faire ça, ça serait parfait. Souvent je me vois comme une courtière de connaissance, je fais plus souvent de la vulgarisation mais sans être outillée pour.*

**Aurélié Tinland**, Recherche Quantitative, Un chez soi d'abord



**Recommandation**

**6**

**Établir des recommandations précises et**

**opérationnelles** pour éviter de perdre les « ingrédients actifs » de la réussite du dispositif expérimenté dans des recommandations plus larges et plus vagues.

## II. Freins et leviers de la prise en compte des enseignements de l'évaluation dans la décision et l'élaboration de politiques publiques ?

Alors que les progrès sont constatés dans la place accordée aux évaluations dans la conception des politiques publiques, la décision publique reste marquée par un temps relativement court, un défaut de culture scientifique et une primauté accordée aux orientations politiques.



*La conception des politiques publiques est soumise à des injonctions contradictoires, avec des jeux de pouvoir et d'influence. Il peut y avoir une influence forte d'un ministre et du cabinet ministériel derrière les professionnels qui viennent de l'administration et qui écrivent les projets. Ces professionnels peuvent porter un état de l'art et ne pas être suivis au regard des contraintes budgétaires, de l'organisation, des moyens humains et des idéologies politiques qui sont portées et qui fixent le cadre.*

**Antoine Dulin**, vice-président du COJ et président du Réseau Groupement de Créateurs

LES FREINS	LES LEVIERS
Les élus ont peu de temps disponible pour prendre connaissance des enseignements de la recherche.	<p>Pascale Estecahandy (coordinatrice nationale du programme Un chez-soi d'abord, DIHAL) cite l'importance « de traduire en permanence entre chercheurs et politiques » et de susciter l'enthousiasme sans pour autant « tordre » le discours scientifique. Elle explique souvent commencer les échanges par des films de témoignages, « la question était acquise et ensuite on déroule les preuves scientifiques ».</p> <p>Les évaluations doivent être présentées sous une forme synthétique : Mariam Chammât souligne les moyens qui avaient été employés à la DITP pour réaliser 3 versions de chaque publication : un format complet entre 40 et 100 pages, une version courte en 3 pages et une version très synthétique d'une page. Si ces différents formats facilitent la lecture de différents acteurs, ils ne changent pas radicalement la donne : selon elle, le nombre de clics par publication n'augmente pas drastiquement.</p>



## LES FREINS

Un défaut de culture scientifique chez beaucoup de décideurs publics, lié notamment au manque de formation sur ce sujet.

## LES LEVIERS

Il est également possible de développer la culture scientifique des élus et des décideurs publics par le biais de formations axées sur la définition d'un niveau de preuve suffisant dans les évaluations et les expérimentations. On pense notamment à l'exemple des « Printemps de l'évaluation » à l'Assemblée Nationale, un programme lancé en 2018 qui « a pour ambition, en renforçant les modalités d'examen du projet de loi de règlement, de devenir le lieu de convergence des travaux d'évaluation des politiques publiques de l'Assemblée Nationale. »<sup>42</sup>



*Pour nous ça n'a rien changé sur le plan des financements, (...)*

*Ça a apporté d'un point de vue scientifique, sur notre propre*

*pratique (...) mais l'étude n'a pas apporté de financements significatifs supplémentaires. Une étude ça ne convainc pas les gens sceptiques, au contraire (...) Je suis marqué par à quel point les critères ne sont pas ceux-là. Je vais vous donner un exemple, pour un financement gagné, les gens m'ont dit « vraiment ce qui a été décisif c'est la vidéo de la petite fille que vous avez montrée. (...). Ce qui est pour moi une question absurde : la question c'est qu'est ce qui marche et qu'est ce qui ne marche pas. (...) Trop souvent, on n'est pas sur une logique de « est ce que mon argent va avoir un impact ? » mais dans le sens de « est ce que mon argent va dans le sens de mes idées (...) Je n'ai pas encore trouvé beaucoup de gens qui financent selon l'efficacité. J'en ai trouvé beaucoup qui financent si ça sert leurs convictions, ou leur projet, ou leurs intérêts. Il faut s'adapter, être malin dans la façon dont on convainc.*

**Philippe Korda,**

président de l'association Énergie Jeunes

<sup>42</sup> Assemblée Nationale, Édition 2019 – ([assemblee-nationale.fr](http://assemblee-nationale.fr))

LES FREINS	LES LEVIERS
<p>Les expérimentations ont tendance à rester très ancrées sur un territoire, mettant en péril leur généralisation. Souvent « conçu comme un écosystème d'acteurs locaux réunis autour d'un projet de territoire, chaque territoire souhaite afficher ses innovations et sa singularité dans une logique aujourd'hui assumée de marketing territorial et de concurrence » et dédie moins de moyens (humains, financiers, politiques) pour capter les innovations venues d'ailleurs, les adapter et les essayer.</p>	<p>Il est nécessaire que chaque collectivité et institution publique dédie du temps, non seulement à concevoir des expérimentations mais aussi à capter les résultats d'expérimentations d'autres acteurs dans leurs champs d'action.<sup>43</sup></p> <p>Un équilibre est à trouver entre une généralisation par « recopiage standardisée du modèle initial essaimé clés en mains, et une réappropriation plus souple tenant compte des spécificités d'un nouvel écosystème d'acteur sur un territoire différent."</p> <p>Des outils restent à créer pour des échanges moins bilatéraux (essentiellement basés sur le dialogue territoire / administration centrale ou la circulaire uniformisante) et plus collaboratifs</p>
<p>La diffusion des évaluations reste souvent limitée à un public expert bien qu'il s'agisse d'enjeux politiques et donc démocratiques</p>	<p>Les évaluations doivent être diffusées auprès d'un public large, dans l'objectif d'une démocratisation de l'accès aux évaluations de l'action publique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Adam Baïz propose la publication dans des revues non scientifiques et non spécialisées pour diffuser plus largement et plus simplement les résultats.</li> <li>■ Anne Revillard cite plusieurs exemples de moyens de diffusion notamment les posters et les capsules vidéos. Surtout, le partenariat du LIEPP avec Le Monde est particulièrement stratégique selon elle puisqu'une publication dans la presse permet non seulement de diffuser les résultats mais aussi de mettre à l'agenda un sujet sans se soumettre aux temporalités politiques et institutionnelles. Cela permet également une influence auprès de la société civile et donc un rapport plus démocratique de l'évaluation.</li> </ul>

<sup>43</sup> Conseil d'État. (2019). Améliorer et développer les expérimentations pour des politiques publiques plus efficaces et innovantes. Dans Conseil D'État. <https://www.conseil-etat.fr/actualites/ameliorer-et-developper-les-experimentations-pour-des-politiques-publiques-plus-efficaces-et-innovantes>



## Recommandation

### 7

**Proposer systématiquement pour la diffusion des résultats des formats synthétisés** en 4 pages qui recoupent des critères communs (enseignements de l'évaluation, conditions de mise en œuvre de l'intervention, niveaux de preuve, coûts et coûts évités, points de vigilance à l'essaimage ...). **Développer des modèles de diffusion complémentaires** : infographies, vidéos, média grand public...

### III. Quel équilibre entre diffusion et appropriation ?

Afin de permettre la transmission des connaissances de l'évaluation à d'autres acteurs que ceux impliqués dans l'expérimentation, il est nécessaire de trouver un équilibre en diffusion et appropriation des connaissances, pour viser un large public, tout en garantissant un impact profond des résultats des évaluations sur le changement des pratiques

#### UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION

- Permet la communication des résultats à un nombre large d'acteurs mais ne garantit pas la compréhension des connaissances et leur utilisation par les acteurs concernés
- Est linéaire : les connaissances sont diffusées mais ne font pas nécessairement l'objet de retours
- Est moins chronophage et permet donc de toucher une cible très large

#### UNE STRATÉGIE D'APPROPRIATION

- Permet un engagement plus fort des acteurs visés qui sont directement impliqués dans des événements, des ateliers, des formations visant une future utilisation des connaissances
- Par sa dimension chronophage, représente un coût plus élevé (financier et en ressources humaines) par individu touché pour l'organisation porteuse de la recherche mais aussi pour l'organisation ciblée<sup>44</sup>

<sup>44</sup> Lemire, N., Souffez, K., & Lerandau, M.-C. (2008). Animer un processus de transfert des connaissances Bilan des connaissances et outil d'animation. Dans Institut National de Santé Publique du Québec. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1012\\_animertransfertconn\\_bilan.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1012_animertransfertconn_bilan.pdf)



Pour que l'intervention soit bien décrite et manualisée, il faut des formateurs légitimes. La première étape c'est de mettre en contact le chef de projet qui a des questions avec les formateurs légitimes qui connaissent le programme et qui savent former. Il faut quelque chose de collectif. Le point commun – même avec plusieurs types d'acteurs - c'est qu'ils soient bien capables de reproduire l'intervention, qu'ils aient une sorte de service après-vente, mais aussi des supports d'aide, des documents précis, et un système de monitoring pour décrire ce qu'il se passe dans la phase d'essaimage

**Pierre Arwidson et Laetitia Gouffé-Benadiba**, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé Publique France

Le Réseau Groupement de Créateurs témoigne de l'importance de multiplier les canaux et angles d'approche dans la diffusion des résultats, y compris en croisant les discours portés par le politique, le porteur et l'équipe de recherche. La mise en débat des résultats apparaît comme un moment clé pour l'appropriation des résultats et la conception concertée d'un « après » évaluation.

Le schéma ci-dessous, extrait de l'ouvrage « Le transfert de connaissances dans le domaine social »<sup>45</sup> traduit l'équilibre à juguler entre l'intensité de l'interaction entre les acteurs et l'étendue du rayonnement des connaissances de l'évaluation :

### Interactions requises par différentes stratégies de transfert

	Stratégies	Interactions	
Étendue du rayonnement ↑	Publication	Aucune interaction	Intensité de l'interaction ↓
	Conférence / présentation	Interactions minimales, peu structurées	
	Session de formation / atelier	Échanges plus structurés mais ponctuels entre participants et formateurs	
	Réunion Remue-méninges / Table ronde	Échanges interactifs mais brefs entre producteurs et utilisateurs	
	Pratiques collaboratives	Échanges interactifs et continus entre producteurs et utilisateurs	

<sup>45</sup> Dagenais, C., & Robert, E. (2012). *Le transfert des connaissances dans le domaine social*, Presses de l'Université de Montréal. [www.jstor.org](http://www.jstor.org). <https://www.jstor.org/stable/j.ctv69t3c9>



## Recommandation

8

Inclure dans les appels à projets **un temps obligatoire et financé de diffusion, d'appropriation des résultats** par l'ensemble des acteurs impliqués, et d'appui par les évaluateurs aux suites à envisager pour le dispositif (adaptation, essaimage, généralisation).

## IV. Comment penser la centralisation des données pour impacter les politiques publiques à l'aune de l'ensemble des évaluations sur un champ donné ?

La création d'instances nationales (indépendantes) chargées de la capitalisation des enseignements des expérimentations semble un modèle prometteur, à l'instar des « What Works Institutes » en Grande-Bretagne. Ces instances permettent des échanges entre les parties prenantes de dispositifs sur différents territoires, et favorisent l'appropriation par chacun de bonnes pratiques à l'œuvre pendant une expérimentation, mais également lors de l'essaimage ou de la généralisation. Ces centres de ressources et de preuves s'inscrivent dans une perspective d'institutionnalisation systématique de l'évaluation par la capitalisation des connaissances, mais aussi des bonnes pratiques et des leçons apprises<sup>46</sup>.

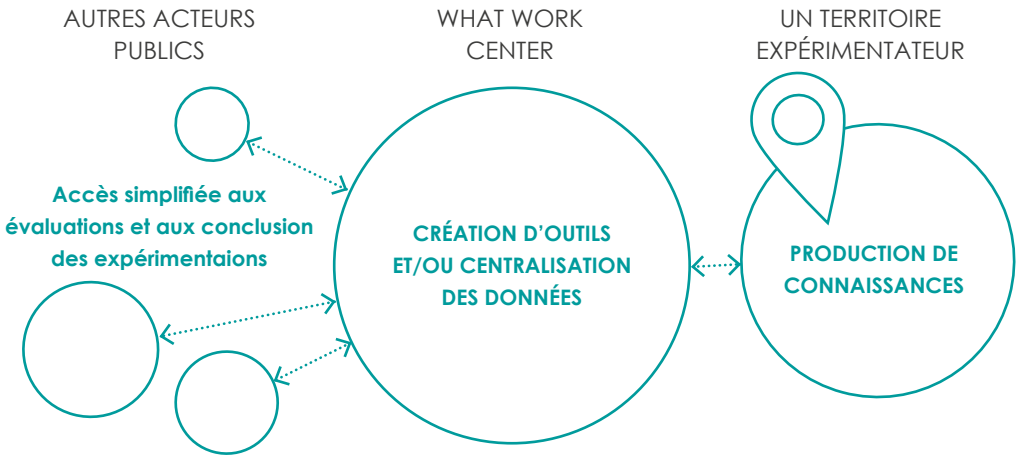
La création d'outils et/ou d'organes de centralisation des données issues des expérimentations, et le travail qui y est associé de centralisation, de compilation, et éventuellement de vulgarisation permet aux décideurs publics d'avoir un accès simplifié aux conclusions des expérimentations et des évaluations. Des fonds pour l'expérimentation peuvent être alloués aux territoires pour fournir ou les organes de centralisation des données selon des critères convenus.

Différentes institutions développent actuellement des banques de pratiques, qui permettent de centraliser les connaissances disponibles par thématique.

Dans le secteur de la santé, Santé Publique France tient un registre des interventions probantes. Ce registre en prévention et en promotion de la santé identifie et recense des interventions efficaces et fondées sur les preuves ou « evidence-based ».

<sup>46</sup>. Delahais Thomas, Devaux-Spatarakis Agathe, Revillard Anne, Ridde Valéry « Introduction : évaluation en fonction de quelles valeurs » *Evaluation, Fondements, controverses, perspectives*, Editions science et bien commun, 2021 : [Introduction : évaluer en fonction de quelles valeurs? – ÉVALUATION \(pressbooks.pub\)](#)

Partie 3 - Comment compiler et rendre accessibles au bon moment les enseignements des évaluations ?



Le registre utilise des critères et outils standardisés reconnus et un processus scientifique clair et collégial. Un comité d'évaluation avec un panel d'expertises méthodologiques et thématiques, étudie l'éligibilité des interventions soumises au comité et statue sur le niveau de classification.



*On a ce flux de mises à jour et parallèlement beaucoup de demandes pour être inscrits au registre : on soumet la demande au comité d'évaluation qui va statuer le fait que le programme est éligible ou non au registre. A ce moment la grille d'analyse est remplie par deux relecteurs qui ne se concertent pas, externes à Santé publique France. On récupère les deux analyses et c'est un membre du comité d'évaluation qui présente le rapport en comité. Et en fonction de la décision collégiale, on choisit le niveau de classification. L'objectif c'est d'améliorer l'évaluation mais aussi de faire la jonction entre ces mondes et ces cultures différentes avec un affichage de bonnes pratiques. C'est ensuite un argument pour les programmes pour chercher des financements et de dire que leur programme est inscrit à tel niveau. C'est un processus de reconnaissance même s'il ne s'agit pas d'un label.*

**Pierre Arwidson et Laetitia Gouffé-Benadiba**, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé Publique France

Chaque intervention est ensuite qualifiée d'un niveau de preuve :

<input type="checkbox"/>	NIVEAU 1	<b>Décrit de façon détaillée ce qui est mis en œuvre (protocole, guide)</b>	Bien décrit
<input type="checkbox"/>	NIVEAU 2	<b>Présente un mécanisme et une logique d'action objectifs : existence d'arguments théoriques référencés pour la construction de l'intervention</b>	Bien fondé
<input type="checkbox"/>	NIVEAU 3	<b>Effet démontré à l'aide d'un comparateur (ex. Premiers indices de preuve groupe témoin)</b> <input type="checkbox"/> Avec évaluation économique <input type="checkbox"/> Sans évaluation économique	Premiers indices de preuve
<input type="checkbox"/>	NIVEAU 4	<b>Il existe des évaluations de réplication indépendantes qui confirment les conclusions pour une population cible similaire</b>	Bons indices de preuve
<input type="checkbox"/>	NIVEAU 5	<b>Il existe des systèmes ou des procédures pour assurer la réplication d'un impact positif</b>	Fortes indices de preuve

*On a fait le choix à l'instar des Pays-Bas pour ne pas se couper des acteurs de terrain et d'améliorer les pratiques, d'accepter les interventions bien décrites (niveau 1), d'accepter les interventions bien décrites et qui présentent un mécanisme d'action bien étayé et logique, qui ont été plus loin que la description et qui émettent des hypothèses fortes (niveau 2). On ne parle pas d'efficacité, ils n'ont pas forcément été évalués mais ils ont le mérite d'être bien fondés. Le niveau 3 propose des premiers indices de preuves, le niveau 4 de bons indices de preuves, le niveau 5 de très bons indices de preuves.*



*Quand l'expérimentation a été répliquée, ailleurs par une autre équipe, ça renforce la preuve. Si en plus il y a un système de monitoring derrière ça renforce la preuve aussi. La question du coût des programmes est également mentionnée.*

*Le classement en niveau 1 et 2 est valable 5 ans : on leur donne du temps pour évaluer le programme. L'objectif c'est de les faire monter en niveau.*

**Pierre Arwidson et Laetitia Gouffé-Benadiba**, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé Publique France

Partie 3 - Comment compiler et rendre accessibles au bon moment les enseignements des évaluations ?

Le registre en prévention et en promotion de la santé de Santé publique France propose des modalités de recherche accessibles pour repérer ce qui fonctionne ou non en prévention et permet ainsi de faciliter la décision.



*C'est organisé selon un catalogue thématique. Il y a une quinzaine de thématiques (...)*

*L'objectif c'est un moteur de recherche croisé. Par exemple, je cherche une intervention pour améliorer la couverture vaccinale du nourrisson. Je vais croiser agir auprès des parents/ nourrisson. Je vais cliquer ma cible populationnelle et mon objectif sur l'amélioration vaccinale. Je ne cherche pas forcément un milieu de délivrance. Je vais tomber sur les interventions.*

**Pierre Arwidson et Laetitia Gouffé-Benadiba**, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé Publique France

**PLUS DE CRITÈRES**

Populations cibles

Adultes plus de 25 ans   
  Enfants 3 à 12 ans   
  Ensemble de la population   
  Familles et aidants familiaux  
 Jeunes et étudiants de 12 à 25 ans   
  Patients   
  Personnes âgées   
  Personnes précaires ou vulnérables  
 Petite enfance de 0 à 3 ans

Secteur d'activité

associatif   
  centre de formation des apprentis   
  collectivité locale   
  domicile   
  hopital  
 institutionnel   
  maternite   
  medical/paramedical   
  medico-social/social   
  periscolaire  
 population generale   
  prison   
  scolaire ecole/collège/lycée   
  sportif   
  travail/entreprise  
 universitaire

**THÉMATIQUE**

Addictions	Compétences psychosociales	Enfance/Adolescence	Maladies non transmissibles
Maladies transmissibles	Nutrition/Activité physique	Parentalité	Précarité
Promotion santé à l'école	Santé au travail	Santé environnement	Santé mentale
Santé sexuelle	Vaccination		



Chaque intervention est ensuite présentée sous une forme standardisée avec plusieurs catégories : résumé, objectifs, résultats attendus, résultats obtenus, contexte, méthodologie, coûts, implémentation. Sont également disponibles le contact des informateurs clés, les publications scientifiques, les guides d'intervention.

L'Inca recommande également de formuler des critères précis et partagés d'analyse des travaux de recherche :



**L'INCA conçoit un outil pour que les porteurs de projets et les financeurs puissent repérer plus facilement les expérimentations. L'INCA propose de s'appuyer sur la littérature et sur les acteurs de terrain pour construire une grille qui comprenne notamment les éléments suivants :**

- La cohérence entre la problématique repérée et l'intervention
- Le niveau de preuve des résultats
- Le rapport coût / efficacité.
- Les potentielles inégalités générées par le dispositif ou par son essai
- L'anticipation des conditions de la généralisation et de la transférabilité
- Les modalités d'engagement des acteurs et de gouvernance de l'intervention.

La formalisation de tels critères permet, à mesure que ceux-ci sont partagés et utilisés, d'orienter les travaux de recherche afin de s'assurer d'avoir les réponses à l'ensemble de ces dimensions. Chaque évaluation permet de construire une matrice d'aide à la décision.

Pour faciliter l'accès aux enseignements des recherches dans le secteur du social et plus largement dans l'élaboration de politiques publiques, plusieurs initiatives sont déployées au niveau national dans une approche multithématique.



### **Déploiement d'une plateforme recensant l'ensemble des évaluations conduites en France par la Cour des Comptes**

La Cour des Comptes ambitionne de lancer sur une plateforme recensant l'ensemble des évaluations de politiques publiques menées depuis 2008, sur l'ensemble des domaines d'action publique. Chaque évaluation est accompagnée d'un résumé présenté de manière standardisée de manière à accéder rapidement aux informations clés. L'ambition de la création d'une telle plateforme est double :

- Renforcer l'utilisation des évaluations dans la prise de décision des élus et le travail des commissions : permettre un accès en un clic aux rapports
- Identifier les champs d'action publiques manquants pour lancer des projets de recherche visant à les combler



### **Observatoire de la Société Française de l'évaluation (SFE)**

Au-delà des évaluations d'expérimentations, la SFE liste l'ensemble des évaluations réalisées en politiques publiques. Ces évaluations peuvent être classées par sujet et par échelon, ce qui facilite la recherche d'information. Les évaluations ne sont cependant pas toujours publiques.

#### **QUEL PORTAGE POUR LES CENTRES DE RESSOURCE ET DE PREUVE ?**

*Les organismes de capitalisation de la recherche et de l'évaluation doivent pouvoir garantir un équilibre entre indépendance scientifique et proximité avec les acteurs publics et leurs priorités. A cette fin, plusieurs perspectives se dégagent lors des échanges et entretiens menés dans le cadre de l'élaboration du présent rapport. Ces différentes pistes peuvent être envisagées de manière complémentaire.*

- Une instance universitaire, par des laboratoires de recherches dédiés ou des fondations comme la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP)
- Une instance publique, indépendante, qu'elle soit généraliste à l'image de la Cour des Comptes (plusieurs autres exemples sont possibles : Insee, Conseil d'Analyse Economique) ou spécialisée sur une thématique comme Santé Publique France.
- Une instance publique indépendante placée au sein du gouvernement par exemple sous la forme d'un secrétariat d'Etat dédié à l'évaluation et à la capitalisation des politiques publiques.
- Une tutelle publique parlementaire, à l'image du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée Nationale (CEC)<sup>47</sup>.

<sup>47</sup> Assemblée Nationale, L'évaluation des politiques publiques au cœur de la mission parlementaire - Qu'est ce que la CEC ? (s. d.), <https://www2.assemblee-nationale.fr/14/les-delegations-comite-et-of-fice-parlementaire/comite-d-evaluation-et-de-contrôle-des-politiques-publiques/secretariat/qu-est-ce-que-le-cec/l-evaluation-des-politiques-publiques-au-caeur-de-la-mission-de-contrôle-parlementaire>



Recommandation

9

**Développer des professions de médiation scientifique pour assurer le rôle de vulgarisation des résultats de l'évaluation et pour porter politiquement les recommandations. Renforcer le rôle des acteurs qui sont à l'interface entre la recherche et la décision** (what works centres) et organiser leur outillage et coordination.



Recommandation

10

**Penser une institutionnalisation et une centralisation du processus de recherche de données probantes.**

Différentes formes sont possibles : au sein de l'administration publique (postes dédiés, post-doctorants, administrations dédiées...), par le biais de laboratoires de recherche ou de groupe de chercheurs indépendants affiliés.

# POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LES TRAVAUX DE L'ANSA

Ce rapport s'inscrit dans la continuité des travaux de capitalisation des expérimentations sociales menés depuis 2014 par l'Ansa, et qui ont notamment donné lieu à trois publications présentées brièvement ci-dessous.

## 2014 : « L'expérimentation à l'épreuve du terrain »



[solidarites-actives.com](http://solidarites-actives.com)

Le rapport tire les enseignements de la première décennie d'expérimentations sociales en France et propose des nouvelles perspectives. Basé sur une table ronde organisée en mars 2014 avec un ensemble de chercheurs et d'acteurs de l'innovation sociale, ce travail tire des conclusions sur les différents volets d'une expérimentation. Il rappelle d'abord la dimension créative des expérimentations, tant en termes de collaboration d'acteurs que de politiques publiques et de méthodologie. Il met en valeur l'enjeu crucial de la collaboration du trio d'acteurs – financeur, porteur de projet, évaluateur –, d'investissements financiers ajustés à la longueur

du projet, de la conciliation des différentes temporalités et priorités des acteurs. Le rapport propose d'adapter les méthodologies d'évaluation aux contextes des expérimentations tout en maintenant une validité scientifique des preuves et une éthique de l'évaluateur. La dernière partie du rapport, « Expérimenter, et après ? » dresse déjà le constat de la rareté des généralisations et propose plusieurs leviers en se centrant sur le seul enjeu de diffusion et d'appropriation des résultats.

## 2016-2017 : « What works centres britanniques : quels enseignements pour des politiques fondées sur la preuve en France ? »

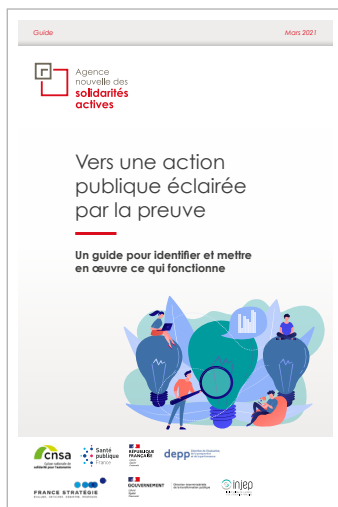


[solidarites-actives.com](http://solidarites-actives.com)

Partant du constat de l'essor de l'expérimentation sociale avec évaluation d'impact, mais de l'absence d'une réelle « politique basée sur les preuves » (ou « evidence-based policy »), le rapport propose de s'inspirer du modèle des What Works Centers britanniques afin de renforcer le lien entre l'évaluation d'impact et les politiques publiques. Les neuf centres britanniques, soutenus par le gouvernement, ont vocation à renforcer l'appropriation des enseignements issus des évaluations d'impact par les décideurs publics mais surtout par les professionnels de terrain. Chacun de ces centres se concentre sur un domaine spécifique des politiques sociales pour lequel il réalise une

revue systématique des évaluations d'impact pertinentes. Ainsi les What Works Centers centralisent et diffusent les enseignements sous des formes pertinentes, permettant aux professionnels de comparer les différentes interventions possibles et de s'en emparer. Les principaux facteurs de succès des What Works Centers, constituant des recommandations pour le contexte français sont les suivantes : produire des revues systématiques d'évaluations d'impact, compléter les revues systématiques d'évaluations d'impact par d'autres types de preuves (notamment descriptives ou qualitatives), diffuser des synthèses et des recommandations adaptées aux besoins des acteurs, et enfin se doter d'une véritable capacité d'expérimentation pour développer la connaissance du terrain français. Dans ce rapport, l'Ansa et ses partenaires proposent également de créer un réseau transversal autour de la question des politiques publiques fondées sur la preuve afin de partager les pratiques et de faire avancer les réflexions. C'est avec ce cercle que l'Ansa poursuit les travaux et a réalisé ce nouveau guide.

## 2021 : « Vers une action publique éclairée par la preuve : Un guide pour identifier et mettre en œuvre ce qui fonctionne »



[solidarites-actives.com](http://solidarites-actives.com)

A destination des décideurs et agents d'organismes publics intervenant à différents niveaux et sur tous les secteurs de l'action publique, ce guide permet de mieux identifier et mettre en œuvre ce qui fonctionne. Il vise à renforcer le déploiement d'une action publique s'appuyant sur la preuve de son efficacité.

Il permet de comprendre ce que l'on entend par action publique éclairée par la preuve, d'appréhender ses déterminants et les intérêts de sa mobilisation. Le guide montre comment mobiliser les ressources existantes pour accéder aux connaissances, mais également comment produire des connaissances. Les méthodologies d'évaluation et leurs choix sont détaillés. Enfin, le

guide détaille comment favoriser l'utilisation de la preuve dans l'action publique par une collaboration renforcée entre les acteurs, par une meilleure diffusion des résultats de la recherche, par un ciblage des besoins des acteurs, et par une sensibilisation des organismes publics à l'utilisation de la preuve.

Le guide a été rédigé en collaboration avec la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie, Santé Publique France, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, France Stratégie, la direction interministérielle de la transformation publique et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

## ANNEXE

# GRILLE D'ANALYSE À RÉALISER EN AMONT DU LANCEMENT DE SON EXPÉRIMENTATION

### Comment penser une méthodologie d'évaluation mieux adaptée à la prise de décision ?

■ L'évaluateur présente des conditions d'impartialité	<input type="checkbox"/>
■ Le protocole comprend <b>une méthodologie rigoureuse d'évaluation quantitative d'impact</b> (type ECR)	<input type="checkbox"/>
■ <b>L'hétérogénéité des impacts sur les publics</b> est détaillée afin de s'assurer que l'intervention ne soit pas vectrice d'un renforcement des inégalités et de pouvoir réajuster le projet par public cible	<input type="checkbox"/>
■ Des méthodes mixtes sont incluses afin d'éclaircir la mesure d'impact des ECR avec une approche <b>d'observation approfondie du contexte de mise en œuvre, des dynamiques partenariales locales, des modalités précises de déploiement du programme</b>	<input type="checkbox"/>
■ Le protocole prévoit une <b>modélisation de l'action déployée</b> pour appréhender les conditions de son essai	<input type="checkbox"/>
■ L'évaluation permet <b>de faire émerger les problématiques des acteurs de terrain</b>	<input type="checkbox"/>
■ Le modèle économique est détaillé avec une <b>analyse du coût</b> et éventuellement une analyse des coûts évités	<input type="checkbox"/>
■ Le protocole permet de <b>tester l'intervention dans des contextes variés</b> (en même temps ou de manière successive) et ainsi d'anticiper l'essai	<input type="checkbox"/>

## Comment anticiper l'après évaluation dès la conception de l'expérimentation sociale ?

*Identifier et prioriser les objectifs que le porteur de projet veut atteindre grâce à l'expérimentation dans une approche participative et multi partenariale*

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La <b>question</b> à laquelle l'évaluation doit répondre pour contribuer à l'élaboration de solutions face à la problématique est identifiée</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le sujet de l'expérimentation s'inscrit dans un <b>contexte politique opportun</b>, ou du moins, les freins politiques sont identifiés et anticipés</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'expérimentation se base sur une réelle <b>co-construction avec l'ensemble des parties prenantes et des personnes concernées</b></li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'expérimentation est ancrée dans une <b>démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs qui seront impliqués dans son futur essaimage</b></li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Les objectifs de l'expérimentation, ses budgets et son calendrier (notamment de partage des enseignements de la recherche au vu des temporalités politiques) sont construits collégalement et formalisés</b></li> </ul>	<input type="checkbox"/>

*Diagnostiquer les capacités techniques, financières et institutionnelles des expérimentateurs*

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le porteur et/ou l'institution en charge de l'expérimentation dispose des <b>capacités techniques</b> pour intégrer les données et les analyses de l'évaluation dans la prise de décision.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il existe des normes ou des <b>processus institutionnels</b> qui encouragent ou créent un espace pour la prise en compte systématique des données (y compris des expérimentations) dans la prise de décision</li> </ul>	<input type="checkbox"/>



<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les décideurs clés possèdent les <b>capacités financières</b> pour que les enseignements de l'évaluation puissent être stockés, formatés et analysés d'une manière qui permette aux décideurs politique d'identifier facilement les informations utiles.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>L'ensemble des freins relatifs à ces trois capacités (techniques, financières, institutionnelles) sont identifiés et font l'objet d'une réponse</b></li> </ul>	<input type="checkbox"/>

*Appréhender les temporalités et les priorités des différents acteurs pendant l'expérimentation et ancrer une culture de la recherche*

<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'ensemble des acteurs suivent le <b>calendrier commun de l'expérimentation et du partage des enseignements de l'évaluation</b> afin de préserver la rigueur scientifique tout en s'adaptant aux fenêtres politiques</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La coordination des priorités, des temporalités et des besoins des acteurs est portée par <b>un acteur précis, avec un fort investissement RH. Cette coordination rend compte très régulièrement des avancées de l'expérimentation</b></li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'après évaluation <b>est anticipé du point de vue des politiques publiques pendant l'expérimentation</b> : l'écriture d'un décret, d'un cahier des charges d'essai, démarre dès les résultats intermédiaires »</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le temps de l'expérimentation est pensé comme une <b>opportunité pour transmettre une culture de l'évaluation et de la recherche et d'ancrer des processus durables</b>, y compris via des modules de formation à la mobilisation de la recherche</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le temps d'après évaluation fait partie intégrante des <b>financements</b> : l'équipe de recherche peut être mobilisée dans l'éventuel essaimage et le partage des résultats</li> </ul>	<input type="checkbox"/>

## Comment compiler et rendre accessibles au bon moment les enseignements des évaluations ?

■ Les recommandations établies sont <b>précises et opérationnelles</b>	<input type="checkbox"/>
■ L'évaluation est présentée sous des <b>formats synthétiques</b>	<input type="checkbox"/>
■ D'autres supports plus attractifs sont proposés : <b>infographies, capsules vidéos, photos...</b>	<input type="checkbox"/>
■ L'évaluation est diffusée auprès d'un public large : <b>publication dans des revues non scientifiques et non spécialisées, dans la presse</b>	<input type="checkbox"/>
■ En parallèle de la stratégie de large diffusion, <b>un temps d'appropriation des résultats</b> est pensé pour l'ensemble des acteurs impliqués et potentiellement ciblés	<input type="checkbox"/>
■ L'évaluation est également diffusée auprès <b>de registres et de bases de données centralisantes</b>	<input type="checkbox"/>

# ANNEXE PRÉSENTATION DES QUATRES CAS D'ÉTUDE

## CHEZ SOI D'ABORD

Un essai randomisé comparant deux stratégies de prise en charge des personnes sans-abri souffrant de maladie mentale sévère : le programme Chez-soi d'abord.

- **Période d'évaluation - 2011-2016**
- **Nombre de personnes intégrés à l'expérimentation – 720 personnes (dont 353 pour le groupe test)**
- **Localisation - 4 sites : Marseille, Toulouse, Paris, Agglomération lilloise**

## LE CONTEXTE

Au début des années 2000, le sans abrisse s'impose comme un enjeu majeur des politiques sociales. Plusieurs associations dont l'ONG Médecins du Monde et le collectif « Les enfants de Don Quichotte » dénoncent les conditions de vie des personnes en situation de rue et la loi Dalo affirme l'existence d'un droit universel au logement (mars 2007). Dans le contexte de cette ouverture politique et à la lumière du succès du Housing First sur le continent américain, notamment au Canada, des premiers travaux en France posent un diagnostic de la situation des personnes sans abris avec des troubles psychiatriques sévères. Une expérimentation est ensuite lancée suivant les principes du Housing First.

## LE PROJET

Comme le Housing First, le Chez soi d'abord a pour objectif de permettre à des personnes en situation de rue de longue durée, atteintes de pathologies psychiatriques sévères, d'accéder à un logement sans obligation de traitement ou de non consommation de substances psychoactives, avec un accompagnement médico-social obligatoire. Le groupe témoin bénéficie du service médico-social habituel, tandis que le groupe expérimental complète ce suivi par un logement rapide et un accompagnement pluri-disciplinaire, priorisant les choix et les besoins de la personne.

## LE PORTEUR

La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) est en charge de la mise en œuvre du Chez soi d'abord. Elle a pour mission depuis 2010 de mettre en œuvre la politique publique d'hébergement, d'accès et de maintien au logement des personnes sans domicile, sans abri ou mal logées.<sup>48</sup>

## L'ÉVALUATEUR

La recherche évaluative a été menée par l'unité de recherche EA3279 « Evaluation des systèmes de soins et santé perçue » du laboratoire de Santé Publique du CHU de Marseille sous la responsabilité de P. Auquier . L'équipe comprenait des épidémiologistes, des économistes de la santé et des spécialistes des mesures de la qualité de vie. Des méthodes qualitatives et quantitatives ont été combinées

## LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION

- Un accès rapide et un maintien dans le temps dans le logement pour 85% des personnes bénéficiaires
- Une amélioration générale de la qualité de vie
- Une dépendance aux soins de santé et aux structures d'urgence sociale bien moindre pour les bénéficiaires : diminution de 50% des durées d'hospitalisation
- Un rapport coût / bénéfice largement profitable : la totalité du coût du programme est couverte par les économies réalisables par le système médico-social.<sup>49</sup>

## LES SUITES

Le fonctionnement des sites a été pérennisée, un cahier des charges national prévoit de déployer le programmes sur quatre nouveaux sites par an de 2019 à 2022. Ce décret est paru après la diffusion de résultats intermédiaires stabilisés mais un an avant que les résultats définitifs de l'essai randomisé ne soient connus.

---

<sup>48</sup> Présentation de la DIHAL, 2014 Présentation de la Dihal | [Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)

<sup>49</sup> DIHAL, Dispositif ACT « Un chez soi d'abord » Cahier des charges National, 2019 : [\\*ccnational\\_act\\_un\\_chez-soi\\_dabord\\_2019\\_avec\\_modele100\\_et\\_55.pdf \(gouvernement.fr\)](https://www.gouvernement.fr/system/attachment/100/100_55.pdf)

---

## LES GROUPEMENTS DE CREATEURS

- **Période d'évaluation – 2010-2016**
- **Nombre de personnes intégrés à l'expérimentation – 460 jeunes bénéficiaires et 442 jeunes appartenant au groupe de contrôle**
- **Localisation – 9 sites en France métropolitaine et dans les Départements d'Outre-Mer.**

### LE CONTEXTE

Dans un contexte de taux de chômage élevé, en particulier pour les jeunes qui le sont 2.3 fois plus souvent que l'ensemble de la population active, le programme Groupement de Créateurs est expérimenté pour la première fois au sein de la Mission locale de Sénart en 1999. Le constat du fondateur Didier Dugast, confirmée par une étude UNML menée en 2013, était qu'une minorité des personnes accompagnée par les mission locales « osait » parler de leurs projets, et lorsque c'était le cas, le projet était souvent insuffisamment avancé pour pouvoir intégrer un accompagnement à la création d'entreprise.

### LE PROJET

Les Groupements de Créateurs accompagnent l'envie d'entreprendre des personnes éloignées de l'emploi, notamment des jeunes déscolarisés, et favorisent le développement de leur autonomie sur le plan social, économique, mais aussi décisionnel (faculté de décider et d'agir par soi-même), au travers d'un accompagnement fondé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet. Il se traduit par un accompagnement à l'Émergence de projet pour passer de l'envie au projet. Quelques Groupements de Créateurs proposent par ailleurs la Formation au DUCA (Diplôme d'Université de Créateur d'Activité), accessible sans le baccalauréat, pour acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'une activité et élaborer son Business Plan.

### LE PORTEUR

Le projet implique plusieurs partenaires pour sa mise en œuvre, dont une structure d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle (une mission locale le plus souvent). Le Réseau Groupement de Créateurs, qui est notamment en charge du déploiement et de la coordination des Groupements, a été à l'origine du projet d'évaluation.

## L'ÉVALUATEUR

Une équipe de recherche CREST/J-PAL(EEP)/SCIENCES-PO avec Yann Algan (SciencePo), Bruno Crépon (Crest et J-PAL), Elise Huillery (Paris-Dauphine et J-PAL), William Parienté (Université Catholique de Louvain la Neuve et J-PAL) est en charge de l'évaluation.

## LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION<sup>50</sup>

- Les jeunes bénéficiaires sont 86% de plus que les jeunes non-bénéficiaires à se tourner vers la formation la première année suivant l'intégration dans le parcours, en partie en lien avec le passage du DUCA en phase 2 du programme ;
- Une augmentation de la situation en emploi la deuxième année : les jeunes sont 23% de plus que les jeunes non-bénéficiaires à trouver un emploi dans les 2 ans ;
- Les jeunes bénéficiaires perçoivent des revenus d'activité plus importants que les non-bénéficiaires (25% de plus de revenus en 2<sup>ème</sup> année) et dépendent moins des allocations sociales et de l'aide de leur entourage.

## LES SUITES

Les résultats positifs de l'évaluation accompagnent le déploiement du réseau des Groupements de Créateurs (16 en 2014, 50 en 2024) sans toutefois qu'il n'y ait de généralisation à l'ensemble du territoire national.

---

<sup>50</sup> CREST, J-PAL, & Sciences Po. (2016). Les effets du dispositif Groupements de Créateurs : Résultats d'une expérience contrôlée. [Dans Fonds D'expérimentation Pour la Jeunesse.](#)

---

# PERMETTRE AUX MEDECINS DE MIEUX REPÉRER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

L'apport des sciences comportementales

- **Période d'évaluation – 2021-2023**
- **Nombre de personnes intégrés à l'expérimentation – Échantillon de 1153 médecins, répartis en deux groupes**
- **Localisation – Territoire national**

## LE CONTEXTE

La HAS part du constat qu'en moyenne en France, 219 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire, au cours d'une année (soit 25 victimes par heure)<sup>51</sup>. Il faut ajouter à ces chiffres les victimes de violences psychologiques, verbales, économiques ou encore administratives, qui entraînent aussi des conséquences graves sur la santé physique et psychique des femmes. La HAS a publié en 2019 une recommandation de bonne pratique pour impliquer davantage les professionnels de santé de premier recours dans le dépistage et la lutte contre les violences au sein du couple.

## LE PROJET

Afin de renforcer l'appropriation de la recommandation de la Haute Autorité de Santé, la Commission Impact des Recommandations (CIR) de la HAS a choisi de cibler un message-clé de la recommandation, préconisant aux médecins généralistes de demander à toutes leurs patientes si elles subissent ou ont subi des violences par le passé, même en l'absence de signes d'alerte. L'enjeu est de faciliter la parole des victimes en normalisant le sujet, afin d'assurer une prise en charge plus précoce. La recommandation détaille également une liste d'accompagnements à proposer aux femmes concernées. Des experts en sciences comportementales de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) ont été sollicités pour construire des outils destinés à favoriser le changement de comportement chez les médecins généralistes.

---

<sup>51</sup> INSEE-ONDRP-SSMSI, Estimation minimale obtenue à partir des résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2012-2018

## LE PORTEUR

La Haute Autorité de Santé (HAS) a pour mission d'améliorer la qualité du système de santé, du champ sanitaire, social et médico-social. Son activité est structurée autour de trois activités : évaluation, recommandation, mesure et amélioration de la qualité.<sup>52</sup>

## L'ÉVALUATEUR

La recherche évaluative a été menée par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP). La DITP regroupe plus de 80 experts qui interviennent dans les domaines suivants : suivi des réformes prioritaires, accompagnement des acteurs du secteur public dans leurs transformations, diffusion de l'innovation publique, amélioration de l'expérience usagers.

## LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION

- 69% des médecins ouvrent le mail de la HAS mais seulement 40% téléchargent le contenu transmis
- On observe une augmentation de +76% des dépistages réalisés même si le dépistage n'est pas encore systématique : seule une minorité des patientes a été dépistée (7,9% dans le groupe test, 4,5% dans le groupe contrôle)
- Deux outils ont été testés : la recommandation simplifiée est particulièrement appréciée par les médecins. Au contraire du questionnaire de prévention à destination de la patiente qui a été moins utilisé car demandant plus d'efforts de mise en œuvre pour le médecin<sup>53</sup>

## LES SUITES

La Haute Autorité de santé a diffusé nationalement de la recommandation simplifiée. Un baromètre permet de suivre l'intégration progressive de cette recommandation dans les pratiques des médecins<sup>54</sup>

<sup>52</sup> Haute Autorité de Santé, La HAS en bref, 2020 : [Haute Autorité de Santé - La HAS en bref \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr)

<sup>53</sup> Direction interministérielle de la transformation publique, Permettre aux médecins de mieux repérer les femmes victimes de violences conjugales, l'apport des sciences comportementales, 2022 [Comment mieux repérer les femmes victimes de violences conjugales ? L'apport des sciences comportementales | Direction interministérielle de la transformation publique \(modernisation.gouv.fr\)](https://www.modernisation.gouv.fr)

<sup>54</sup> Haute Autorité de Santé, Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple, 2024. [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3104867/fr/reperage-des-femmes-victimes-de-violences-au-sein-du-couple](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3104867/fr/reperage-des-femmes-victimes-de-violences-au-sein-du-couple)



---

## MA REUSSITE AU COLLEGE – ENERGIES JEUNES

The role of Mindset in Education : A large – Scale Field Experiment in Disadvantaged Schools

- **Période d'évaluation - 2014-2021**
- **Nombre de personnes intégrées à l'expérimentation – Environ 1 millier de classes et 23 000 élèves**
- **Localisation - 97 collèges de territoires défavorisés sur les académies de Lyon, Versailles, Amiens, Paris, Créteil, Lille et Marseille**

### LE CONTEXTE

L'association Énergies jeunes part du constat des inégalités scolaires<sup>55</sup> : l'étude PISA de l'OCDE montre en effet de lourdes inégalités sociales qui persistent dans le système scolaire français<sup>56</sup> : 54% des enfants de parents inactifs quittent l'école sans obtenir le baccalauréat, contre 4% des enfants de cadres et d'enseignant<sup>57</sup> ; près de la moitié des élèves issus de l'immigration présente des difficultés scolaires sévères<sup>58</sup>. Ces inégalités engendrent également une estime de soi défavorisée : même à résultats scolaires égaux, les jeunes de milieux défavorisés ont tendance à se sous-estimer et à dévaloriser leurs performances. L'étude PISA confirme que les élèves français ont une estime d'eux même basse et une idée fixe de leur intelligence.<sup>59</sup>

### LE PROJET

Le programme mené par Énergie Jeunes met les sciences comportementales à profit de la réussite scolaire des élèves par des interventions en classe, relativement courtes et réalisées par des bénévoles, pour proposer des « déclics » psychologiques et agir sur l'envie d'apprendre et le sens de la discipline des collégiens. Le programme cherche à montrer aux élèves que l'intelligence n'est pas fixe, que la capacité à apprendre n'est pas liée à des qualités innées et biologiques de l'individu, mais qu'elle peut être évolutive.<sup>60</sup>

---

<sup>55</sup> Énergie Jeunes, Notre action, [Notre action - Énergie Jeunes](#)

<sup>56</sup> OCDE, PISA, 2022 <http://www.oecd.org/pisa-fr/>

<sup>57</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, *Repères et références statistiques*

<sup>58</sup> Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire (CNESCO), *Rapport Inégalités sociales et migratoires*, 2016 [164000613.pdf \(vie-publique.fr\)](#)

<sup>59</sup> Collège de France, *Advancing Experimental Research in French Éducation (2023)* [Advancing Experimental Research in French Éducation: Panel Discussion | Collège de France \(college-de-france.fr\)](#)

<sup>60</sup> Énergie Jeunes, Notre action, [Notre action - Énergie Jeunes](#)

## LE PORTEUR

Le projet est déployé par l'association Énergie Jeunes qui intervient dans les classes pour combattre les inégalités scolaires depuis 2009.

## L'ÉVALUATEUR

La recherche évaluative a été menée par une équipe composée de chercheurs du JPAL et des universités de Sciences Po Paris, Paris Dauphine et l'École Normale Supérieure

## LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION

- Le programme accroît la moyenne scolaire des élèves de 7% d'écart type, soit 0,21 point sur 20 à l'issue de la quatrième année du programme. Il fait baisser l'absentéisme et le fatalisme social et améliore leur dynamisme et leur enthousiasme à apprendre, mais aussi leurs aspirations
- L'impact est plus important chez les filles et ceux dont le comportement est jugé relativement bon (peu de problèmes de disciplines, de retards, d'absences non justifiées) à l'entrée en 6ème (8-10% d'écart type). Les élèves boursiers, les filles et les élèves en difficulté scolaire manifestent le plus grand changement quant à leurs aspirations futures.<sup>61</sup>
- Le rapport coût efficacité est jugé exceptionnel : au moins dix fois supérieur au rapport moyen.<sup>62</sup>

## LES SUITES

Une nouvelle expérimentation est actuellement conduite pour tester l'internalisation des ateliers par les professeurs de l'Éducation nationale à l'école élémentaire.

---

61 Huillery, E., Bouguen, A., Charpentier, A., Algan, Y., & Chevallier, C. (2023). Développer les compétences socio-comportementales des élèves. INJEP. <https://injep.fr/publication/developper-les-competences-socio-comportementales-des-eleves/>

62 Huillery, E., Bouguen, A., Charpentier, A., Algan, Y., & Chevallier, C. (2021) Conclusions de l'étude d'impact du programme « Ma réussite au Collège » de l'association Énergie Jeunes [Conclusions de l'étude d'impact du programme « Ma réussite au Collège » \(energiejeunes.fr\)](https://energiejeunes.fr)

# BIBLIOGRAPHIE

## Publications et rapports

- Agence Nouvelle des Solidarités Actives, Le Bars, S., Prigent, M., Rickey, B., & Aïtout, C.-S. (2014). L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain Un bilan d'une décennie d'expérimentations sociales en France. [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa\\_Contribution16\\_ExperimentationSoc.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa_Contribution16_ExperimentationSoc.pdf)
- Agence Nouvelle des Solidarités Actives, Allard, C., & Rickey, B. (2017). What Works Centres britanniques : quels enseignements pour des politiques fondées sur la preuve en France ? [https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa\\_RapportWWC\\_2017\\_VF.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2018-03/Ansa_RapportWWC_2017_VF.pdf)
- France Stratégie, Baïz, A. (2022). Quelles évaluations des politiques publiques pour quelles utilisations ? [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-bilan\\_des\\_epp-juin\\_2.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-bilan_des_epp-juin_2.pdf)
- France Stratégie, Baïz, A., & Revillard, A. (2022). Comment articuler les méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des politiques publiques ? Un guide à l'usage des décideurs et des praticiens. [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-evaluations-quantitatives-qualitatives-decembre\\_0.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-rapport-evaluations-quantitatives-qualitatives-decembre_0.pdf)
- Bédécarrats, F., Guérin, I., & Roubaud, F. (s. d.). L'étalon-or des évaluations randomisées : économie politique des expérimentations aléatoires dans le domaine du développement. <https://www.cairn.info/l-etalon-or-des-evaluations-randomisees-economie--1000000148918-page-1.html>
- Bérard, J., & Valdenaire, M. (2013). L'expérimentation pour renouveler les politiques publiques ? <https://laviedesidees.fr/L-experimentation-pour-renouveler-les-politiques-publiques>
- Conseil d'Etat. (2019). Améliorer et développer les expérimentations pour des politiques publiques plus efficaces et innovantes. <https://www.conseil-etat.fr/actualites/ameliorer-et-developper-les-experimentations-pour-des-politiques-publiques-plus-efficaces-et-innovantes>

- Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire (CNESCO), Rapport Inégalités sociales et migratoires, 2016 164000613.pdf (vie-publique.fr)
- Dagenais, C., & Robert, E. (2012). Le transfert des connaissances dans le domaine social on JSTOR. [www.jstor.org](http://www.jstor.org). <https://www.jstor.org/stable/j.ctv69t3c9>
- Delahais, T., Devaux-Spatarakis, A., Revillard, A., & Ridde, V. (2020). Introduction : évaluer en fonction de quelles valeurs ? Dans Evaluation, fondements, controverses, perspectives (Editions Science et bien commun). <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/evaluationanthologie/chapter/introduction-evaluer-en-fonction-de-quelles-valeurs/>
- Devaux-Spatarakis, A. (2014). La méthode expérimentale par assignation aléatoire : un instrument de recombinaison de l'interaction entre sciences sociales et action publique en France ? [Thèse, Université de Bordeaux]. <https://theses.hal.science/tel-01234599/document>
- Direction interministérielle de la transformation publique, Permettre aux médecins de mieux repérer les femmes victimes de violences conjugales, l'apport des sciences comportementales, 2022 Comment mieux repérer les femmes victimes de violences conjugales ? L'apport des sciences comportementales | Direction interministérielle de la transformation publique (modernisation.gouv.fr)
- Gomel, B., & Serverin, É. (2013). L'expérimentation sociale aléatoire en France en trois questions. Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2013-3-page-57.htm>
- Gurgand, M., Avvisati, F., Guyon, N., & Maurin, E. (s. d.). Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée, Rapport pour le Haut Commissaire à la Jeunesse. <https://www.parisschoolofeconomics.eu/IMG/pdf/Synthese-36p-MALLETTE-PSE.pdf>
- Gurgand, M., & Valdenaire, M. (2012). Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et les politiques éducatives : premier retour d'expérience. Éducation & Formations, n°81. [https://cache.media.education.gouv.fr/file/81/40/5/DEPP-EetF-2012-81-experimentations-innovation-methodes-evaluation\\_211405.pdf#page=28](https://cache.media.education.gouv.fr/file/81/40/5/DEPP-EetF-2012-81-experimentations-innovation-methodes-evaluation_211405.pdf#page=28)
- Huillery, E., Bouguen, A., Charpentier, A., Algan, Y., & Chevallier, C. (2021) Conclusions de l'étude d'impact du programme « Ma réussite au Collège » de l'association Énergie Jeunes Conclusions de l'étude d'impact du programme « Ma réussite au Collège » (energiejeunes.fr)

- Huillery, E., Bouguen, A., Charpentier, A., Algan, Y., & Chevallier, C. (2023, 4 octobre). Développer les compétences socio-comportementales des élèves. INJEP. <https://injep.fr/publication/developper-les-competences-socio-comportementales-des-eleves/>
- Innvæer, S., Vist, G. E., Trommald, M., & Oxman, A. D. (2002). Health policy-makers' perceptions of their use of evidence : a systematic review. *Journal Of Health Services Research & Policy*, 7(4), 239-244. <https://doi.org/10.1258/135581902320432778>
- Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, Cambon-Fallières, M., Kacimi, M., & Kerivel, A. (2019). Le fonds d'expérimentation pour la jeunesse : dix ans au service de l'innovation sociale en faveur des jeunes. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/02/Livretparticipant10ansduFEJ.pdf>
- Jatteau, A. (2018). Les évaluations par assignation aléatoire. Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2018-3-page-34.htm?contenu=resume>
- J-PAL. (2018). Creating a culture of evidence use : lessons from j-pal's government partnerships in Latin America. [https://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/creating-a-culture-of-evidence-use-executive-summary\\_english.pdf](https://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/creating-a-culture-of-evidence-use-executive-summary_english.pdf)
- Lemire, N., Souffez, K., & Lerandean, M.-C. (2008). Animer un processus de transfert des connaissances Bilan des connaissances et outil d'animation. Dans Institut National de Santé Publique du Québec. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1012\\_animertransfertconn\\_bilan.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1012_animertransfertconn_bilan.pdf)
- Agence Française de Développement (AFD), Les évaluations d'impact dans le domaine du développement - Etat des lieux et nouveaux enjeux. (2014). <https://www.afd.fr/fr/ressources/les-evaluations-dimpact-dans-le-domaine-du-developpement-etat-des-lieux-et-nouveaux-enjeux>
- L'Horty, Y., & Petit, P. (2011). Evaluation aléatoire et expérimentations sociales. Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-economie-2011-1-page-13.htm>
- Mission ministérielle Projets annuels de performances annexe au projet de loi de finances pour 2023 : sport, jeunesse et vie associative. (2013). Dans [budget.gouv.fr](https://www.budget.gouv.fr). [https://www.budget.gouv.fr/sites/performance\\_publique/files/farandole/ressources/2013/pap/pdf/PAP2013\\_BG\\_Sport\\_jeunesse\\_vie\\_associative.pdf](https://www.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2013/pap/pdf/PAP2013_BG_Sport_jeunesse_vie_associative.pdf)
- Expand Net, OMS, Beginning with the end in mind : Planning Pilot Projects and other programmatic research for successful scaling up [ExpandNet-WHO-Beginning-with-the-end-in-mind-2011](https://www.who.int/publications/m/item/beginning-with-the-end-in-mind-2011)

- Expand Net, OMS, Nine steps for developing a scaling up strategy ExpandNet-WHO\_NineStepGuide\_French\_Published
- Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA). (2022). Adapting Evidence-based Practices for Under-resourced Populations. <https://store.samhsa.gov/product/adapting-evidence-based-practices-under-resourced-populations/pep22-06-02-004>
- Secrétariat Général pour la modernisation de l'action publique & Commissariat général à l'égalité des territoires. (2015). Ensemble, accélérons ! Accompagner les acteurs de l'innovation dans leur changement d'échelle. [https://www.modernisation.gouv.fr/files/2021-06/rapport-ensemble-accelérons\\_2015\\_1\\_0.pdf](https://www.modernisation.gouv.fr/files/2021-06/rapport-ensemble-accelérons_2015_1_0.pdf)

---

## Sites Internet

- Assemblée Nationale, Édition 2019 ([assemblee-nationale.fr](http://assemblee-nationale.fr))
- Assemblée Nationale, L'évaluation des politiques publiques au cœur de la mission parlementaire - Qu'est ce que la CEC ? (s. d.). <https://www2.assemblee-nationale.fr/14/les-delegations-comite-et-office-parlementaire/comite-d-evaluation-et-de-contrôle-des-politiques-publiques/secretariat/qu'est-ce-que-le-cec/l-evaluation-des-politiques-publiques-au-caeur-de-la-mission-de-contrôle-parlementaire>
- Collège de France, Advancing Experimental Research in French Education (2023) Advancing Experimental Research in French Education: Panel Discussion | Collège de France ([college-de-france.fr](http://college-de-france.fr))
- Collège de France, Que nous apprennent les expérimentations sociales ? | Collège de France. (2022, 6 mai). <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/seminaire/evaluation-dans-les-sciences-les-arts-et-les-organisations/que-nous-apprennent-les-experimentations-sociales>
- Énergie Jeunes, Notre action, Notre action - Énergie Jeunes
- Haute Autorité de Santé, La HAS en bref, 2020 : Haute Autorité de Santé - La HAS en bref ([has-sante.fr](http://has-sante.fr))
- OCDE, PISA, 2022 <http://www.oecd.org/pisa-fr/>
- Haute Autorité de Santé, Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple, 2024. [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3104867/fr/reperage-des-femmes-victimes-de-violences-au-sein-du-couple](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3104867/fr/reperage-des-femmes-victimes-de-violences-au-sein-du-couple)

---

## Entretiens réalisés

### ■ Entretiens de cadrage

Claire Zanisio et Rita Abdel Sater.....	AFD
Laura Litvine.....	Behavioural insight team France
Benjamin Leroux et Claire De Rocquigny.....	CNSA
Axelle Charpentier.....	DEPP
Mariam Chammat.....	DITP
Malika Kacimi.....	INJEP
Adam Baïz.....	Cour des comptes
Myriam Arsalane et Alexandre Cobigo.....	INCA
Adrien Palwic et Lou Aisenberg.....	J-PAL
Anne Revillard et Andreana Khristova.....	LIEPP
Agathe Devaux-Spatarakis.....	Quadrant Conseil
Pierre Arwidson et Laetitia Gouffé-Benadiba.....	Santé Publique France
Clément Lacouette-Fougère.....	Sciences Po

### ■ Études de cas : Un chez soi d'abord

Pascale Estecahandy.....	DIHAL
Aurélie Tinland.....	Équipe recherche, CHU Marseille

### ■ Étude de cas : Énergie Jeunes

Philippe Korda.....	Énergie Jeunes
Coralie Chevallier.....	Équipe recherche, PSL-ENS

### ■ Étude de cas : Repérage des victimes de violences conjugales par les médecins généralistes

Emmanuelle Bara.....	HAS
Coline Terroba.....	HAS
Mariam Chammat.....	DITP

### ■ Étude de cas : Groupement de créateurs

Jean-Benoît Dujol.....	DGCS, anciennement DIJ / DJEPVA
Cécile Campy-Bianco.....	Réseau Groupement de Créateurs
Antoine Dulin.....	ANGC, COJ



Agence  
nouvelle des  
**solidarités  
actives**

[www.solidarites-actives.com](http://www.solidarites-actives.com)

Agence nouvelle des solidarités actives  
28, rue du Sentier 75002 Paris  
Tél. : 01 43 48 65 24